



## **Les ONG de Conservation : Quel Intérêt Protègent-elles Vraiment ?**



India. Ph: Ridan Sun/Focus on the Global South.

<b>Notre Opinion.</b> Au-delà des forêts : les ONG de conservation deviennent des « entreprises ».....	2
Le Secteur de la Conservation : un Secteur à but Lucratif ? .....	6
Les femmes autochtones Baiga en <b>Inde</b> : « Il faut que notre histoire soit entendue »..	11
Les Peuples Autochtones Wayana au <b>Suriname</b> et les ONG de conservation : une « Histoire d'Amour » sans Lendemain ? .....	15
Déplacement et Spoliation des Populations en <b>Tanzanie</b> : Comment la « Conservation » détruit les Maasaï.....	20
<b>Guatemala</b> : La Conservation Perpétue le Saccage des Forêts .....	25
Le Coût Humain des Aires Strictement Protégées dans le <b>Bassin du Congo</b> .....	29
<b>LES ACTIONS EN COURS</b> .....	33
Inde : Il est urgent d'apporter votre soutien ! Plus d'un million de personnes risquent d'être expulsées de leurs terres et de leurs forêts !.....	33
Rejoignez l'appel pour une nouvelle approche de la conservation .....	33
Brésil : Soutenez le Cacique Babau et sa famille .....	34
Inde : Arrêtez la politique brutale du « tir à vue » ! .....	34
Des paysans cambodgiens contre le groupe Bolloré .....	34
Argentine : Non aux semences transgéniques !.....	34
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	35
Le WWF finance des gardes qui ont torturé et tué des gens .....	35
Inde : La conservation communautaire en conflit .....	35
« Le grand mensonge de la conservation » .....	35
« Nature Sauvage, nature sauvée. Peuples autochtones, aires protégées et conservation de la biodiversité» .....	35
« Nouveaux défis et stratégies pour la défense de la terre et des territoires ».....	35

# Les ONG de Conservation : Quel Intérêt Protègent-elles Vraiment ?

## Notre Opinion

### Au-delà des forêts : les ONG de conservation deviennent des « entreprises »



India. Ph: Ridan Sun/Focus on the Global South.

Si autrefois les organisations de conservation se consacraient à la collecte de fonds pour créer des aires protégées dans les forêts prétendument menacées de destruction, aujourd'hui, elles sont devenues **de véritables « industries » transnationales qui gèrent et contrôlent des territoires qui vont bien au-delà des forêts.**

Le Mouvement mondial des forêts tropicales (WRM) croit fermement que **l'on ne peut séparer la forêt des communautés qui dépendent d'elle.** Cette vision s'oppose à celle des ONG de conservation qui défendent une nature sans présence humaine, une vision basée sur le modèle des parcs nationaux qui a vu le jour aux États-Unis. (1) C'est pourquoi la création et l'expansion des aires protégées sans communauté humaine constituent une préoccupation constante du WRM.

Il est bien connu que les projets destructeurs, tels que les projets forestiers, miniers ou de l'agrobusiness causent des effets terribles sur les forêts et les communautés. Cependant, **lorsque les aires de conservation imposent des restrictions à l'occupation humaine, ils expulsent aussi les communautés et/ou leur interdisent d'utiliser ce qu'elles considèrent comme leur foyer,** d'où elles obtiennent presque tout ce dont elles nécessitent, en alléguant de manière perverse que ce sont les communautés qui causent la destruction de la forêt.

Les véritables forces destructrices ont avancé contre les forêts en même temps que les ONG de conservation. **Ces organisations ont joué un rôle crucial dans la construction de l'idée néolibérale selon laquelle on ne peut sauver la nature qu'en établissant un prix**

**sur elle**, parce qu'elle offre des « services » pour lesquels il faut payer. C'est ainsi qu'est né le soi-disant « environnementalisme de marché. »

L'environnementalisme de marché a plu aux industries polluantes : maintenant, elles ont un permis de continuer de polluer tout en affichant une image propre. Elles peuvent « compenser » une partie des émissions qu'elles génèrent lorsqu'elles brûlent du pétrole, du gaz et du charbon minéral en payant pour « protéger » une forêt ou établir une plantation d'arbres. Et au lieu de réduire leurs émissions, qui sont la cause des changements climatiques, elles étalent leurs « bonnes œuvres. »

À l'inverse de ce que pourrait indiquer le sens commun, **les ONG de conservation comptent parmi les plus grands bénéficiaires de la destruction des forêts** : elles ont réussi à obtenir un accès élargi à cette nouvelle source de ressources des industries et des gouvernements des pays qui polluent le plus en proposant des projets nuisibles aux communautés qui utilisent et protègent les forêts.

**Le rôle que jouent ces ONG**, notamment The Nature Conservancy (TNC), Conservation International (CI), World Wildlife Fund (WWF), Wildlife Conservation Society (WCS) et Wildlife Works Carbon (WWC), **dans les projets REDD+ (Réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation des forêts)** partout au monde constitue une claire démonstration de cela. Selon ces organisations, en plus de répondre à la crise climatique, le mécanisme REDD+ profite aussi aux communautés dans les zones des projets. Toutefois, la vision des programmes et des projets REDD+ que promeuvent ces organisations considère que les communautés sont des obstacles et représentent une menace pour les forêts. C'est pourquoi elles en viennent à interdire ou à restreindre l'accès des communautés à la forêt. (2)

Cette idée continue de s'imposer, même après dix années de programmes REDD+ qui ne sont pas parvenus à réduire la déforestation. En plus d'être toujours vivant, le mécanisme oriente aujourd'hui des programmes dans des territoires assez étendus qui vont bien au-delà des forêts. **Les soi-disant programmes REDD+ à l'échelle de paysages englobent des territoires entiers, comme une province ou un État à l'intérieur d'un pays.** Le WWF, par exemple, gère le principal programme REDD+ territorial en Afrique, dans la province de Mai N'dombe, République démocratique du Congo, avec un financement de la Banque mondiale. (3)

**Les récents accords et mécanismes internationaux visant à lutter contre les changements climatiques finissent par perpétuer cette logique.** La soi-disant « **approche de restauration du paysage forestier** » oriente les actions du défi de Bonn (4), aujourd'hui la plus grande initiative internationale qui vise à « restaurer » 350 millions d'hectares de forêts et de paysages en faveur du climat. (5) Toutefois, pour « restaurer » les forêts sur une superficie aussi grande, il faut nécessairement envisager des monocultures d'arbres à grande échelle, et il existe déjà des dizaines de millions d'hectares de monocultures forestières sur la planète.

**C'est ainsi que l'on assiste à une multiplication des formes d'appropriation des territoires qu'utilisent ces organisations pour accroître leur influence.** En Indonésie, ces approches progressent dans des zones qui avaient été concédées dans le passé à des entreprises qui pratiquent la coupe à blanc, comme les plantations de palmiers à huile. Dans ce pays, sur l'île de Sumatra, deux ONG de conservation, WWF et l'Allemande Frankfurt Zoological Society, financées par la banque allemande de développement — KfW, ont créé

l'entreprise ABT pour développer un projet de « restauration » situé à proximité du parc national Bukit Tigapuluh. La communauté de Kubu résiste à ce projet même si elle n'a pas accès à l'information sur ce que l'entreprise prétend réellement faire. **Les habitants de Kubu, qui entretiennent une relation étroite avec la forêt dans laquelle ils vivent et la protègent fermement, ont entamé une lutte pour le contrôle de leur territoire. En Indonésie, presque six cent mille hectares ont déjà été accordés en concessions pour la « restauration du paysage forestier. »** (6)

Un autre mécanisme est la création de **projets pour « compenser » la destruction de la biodiversité**. L'argument est que la perte d'une forêt détruite peut être compensée avec la conservation d'une autre forêt prétendument menacée qui possède des « caractéristiques similaires. » Par exemple, la société minière Rio Tinto, qui a causé la destruction d'une forêt au Madagascar pour l'extraction d'ilménite (7), a décidé de payer une « filiale » locale de Birdlife International pour protéger une autre forêt « similaire ». Cette ONG a restreint l'utilisation de la forêt par la communauté locale, laquelle fut obligée de pratiquer ses activités agricoles dans une autre zone plus reculée et moins fertile.

**Le renforcement des fiduciaires nationales de conservation de la biodiversité, appelées « conservation trust funds » en anglais, lesquelles sont une alliance public-privé, va dans le même sens.** Au Mozambique, par exemple, on a créé le Biofund, lequel comprend le WWF, la WCS et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) parmi ses membres. (8) Une de ses fonctions consiste à valider des projets destructeurs : les entreprises peuvent « compenser » la destruction qu'elles causent en investissant des ressources dans le maintien de zones de protection ou la création de nouvelles zones protégées dans le même pays. C'est ce que la Banque mondiale a proposé au Libéria, également en Afrique, en fonction des grandes réserves minérales de ce pays, une solution extrêmement attrayante pour les grandes sociétés minières de la planète. (9)

### ***Création d'une « industrie » de la conservation***

Récemment, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a accepté une plainte présentée par l'ONG Survival International pour enquêter sur la prétendue violation de droits humains contre le peuple autochtone Baka exercée par de soi-disant « éco-gardiens » financés par le WWF dans une région protégée au Cameroun. (10) Cette décision de l'OCDE est inédite parce qu'elle n'accepte en général que des plaintes contre des entreprises privées, souvent des multinationales. Cette fois-ci, le défendeur est le WWF.

**Ce qui est vraiment préoccupant, c'est la propagation de la logique marchande selon laquelle « tout le monde gagne » avec « l'environnementalisme de marché » et avec elle, l'alliance entre des forces destructrices et les ONG de conservation.** Cette logique est basée sur le principe que **seule la destruction accrue peut produire une plus grande protection**. De plus, ces organisations offrent d'autres services aux entreprises destructrices : elles légitiment et déclarent durables certaines activités qui sont sans aucun doute destructrices, au moyen de certifications et de « sceaux verts. »

Selon cette logique perverse qui détruit progressivement les forêts, quelque chose sera effectivement conservé : les intérêts et le volume des ressources dont disposent aujourd'hui les entreprises « de conservation. » Continuerons-nous d'appeler ces organisations « à but non lucratif ? » Les communautés autochtones, traditionnelles et paysannes sont les

perdants de cette alliance entre les industries de la conservation et de la destruction. Ces projets toujours plus grands menacent leurs territoires et leurs forêts.

### **Beaucoup de communautés ont entamé des luttes contre ces projets de conservation.**

En Inde, par exemple, des milliers de personnes résistent à l'expulsion de leurs territoires centenaires et même millénaires à l'intérieur de ce que l'on considère aujourd'hui des réserves de tigres. Ces luttes contribuent à renforcer une vision contraire : que **la meilleure façon de conserver les forêts consiste à s'assurer que les communautés qui y vivent et qui en prennent soin puissent exercer leur contrôle sur ceux-ci et leur mode de vie.** De différentes façons, ces luttes ont été une réponse à la conquête de leurs territoires, où se trouvent les forêts. Même ainsi, les menaces continuent et la lutte pour la justice sociale et environnementale est permanente. Joignons-nous à cette lutte, aujourd'hui et toujours.

(1) Nature sauvage, nature sauvée ? Peuples autochtones, aires protégées et conservation de la biodiversité. WRM. Disponible en, <https://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/salvaging-nature-indigenous-peoples-protected-areas-and-biodiversity-conservation/>

(2) REDD : Une collection de conflits, de contradictions et de mensonges, WRM, <https://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>

(3) « WWF's REDD Project in Mai N'dombe, DRC : No consultation, no transparency and communities paid less than DRC's minimum wage, » REDD-Monitor, 2017, <https://redd-monitor.org/2017/11/01/wwfs-redd-project-in-mai-ndombe-democratic-republic-of-congo-no-consultation-no-transparency-and-communities-paid-less-than-drcs-minimum-wage/>

(4) « Quelques-unes des principales initiatives d'expansion des plantations industrielles d'arbres en Amérique latine, en Afrique et en Asie, » Bulletin 228 du WRM, 2017, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/quelques-unes-des-principales-initiatives-dexpansion-des-plantations-industrielles-darbres-en-amerique-latine-en-afrique-et-en-asie/>

(5) Bonn Challenge. Barometer of Progress : Spotlight Report 2017, UICN, <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2017-060.pdf>

(6) Ecosystem Restoration Concessions, 2016, [http://www.forestlivelivelihoods.org/wp-content/uploads/2016/12/Harrison\\_Rhett\\_P.pdf](http://www.forestlivelivelihoods.org/wp-content/uploads/2016/12/Harrison_Rhett_P.pdf), et une visite terrain en mars 2018 dans la communauté de Kubu

(7) Le projet de compensation de biodiversité de Rio Tinto à Madagascar impose de sévères restrictions aux communautés locales, Bulletin 230 du WRM, 2017, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/le-projet-de-compensation-de-biodiversite-de-rio-tinto-a-madagascar-impose-de-severes-restrictions-aux-communauts-locales/>

(8) BioFund Foundation Bodies, <http://www.biofund.org.mz/en/about-us/foundation-bodies/>

(9) « Liberia : La Banque mondiale ouvre la voie à une stratégie nationale de compensation de biodiversité, » Bulletin 213 du WRM, 2015, <https://wrm.org.uy/es/articulos-del-boletin-wrm/seccion1/el-banco-mundial-prepara-el-camino-para-una-estrategia-nacional-en-compensacion-de-biodiversidad-en-liberia/>

(10) « Human Rights abuses complaint against WWF to be examined by OECD, » The Guardian, 2017, <https://www.theguardian.com/environment/2017/jan/05/oecd-to-examine-complaint-against-wwf-over-human-rights-abuses-in-cameroon>

*Ce bulletin contient des articles écrits par : Avispa Midia, The Mulokot Foundation Suriname, Rainforest Foundation UK, All India Forum of Forest Movements (AIFFM), The Oakland Institute et des membres du secrétariat du WRM*

## Le Secteur de la Conservation : un Secteur à but Lucratif ?



Dessin réalisé par la militante Rini Templeton. RiniArt.com

Il est courant de voir des publicités et des brochures de campagne portant le logo d'une ONG internationale de protection de la nature, comme le WWF ou Conservation International, associé à celui d'une société telle que Coca Cola, Shell ou Rio Tinto. Mais, comment des organisations reconnues dans le monde entier comme des défenseurs vigilants de la protection de l'environnement, peuvent-elles conclure une alliance avec des acteurs qui détruisent et polluent ce même environnement ? Cela soulève en fait une autre question cruciale : **Quels types de « solutions » les ONG de conservation et leurs entreprises partenaires visent-elles à atteindre et pour qui ?**

Il est très révélateur que les sièges de ces groupes de protection de la nature, tout comme ceux de leurs entreprises partenaires, soient généralement situés dans des grands centres urbains des pays du Nord. **Pourquoi ont-elles la légitimité de décider comment et qui devrait le mieux préserver une zone forestière spécifique ou une espèce particulière ?** Que fait-on des connaissances des groupes locaux ? Et surtout, qu'en est-il des communautés qui ont coexisté avec ces forêts et les ont protégées pendant d'innombrables générations ?

### ***Protéger les forêts contre qui ?***

Les aires protégées ou de conservation ont été créées selon une philosophie née dans un pays du Nord, aux États-Unis, à la fin des années 1800, qui a conduit à la création de parcs nationaux dans le monde entier afin de préserver des zones de « nature sauvage », principalement pour une chasse réservée à l'élite et le plaisir de la beauté des paysages. **Cette idée de « nature sauvage » de carte postale ne prenait en compte aucune présence humaine, même pas celle des groupes traditionnels ou autochtones.** Les parcs nationaux de Yellowstone (1872) et Yosemite (1890) aux États-Unis, qui se sont accompagnés de l'éviction des populations autochtones, ont établi le modèle de conservation appliqué dans le monde entier.

En défendant et en aidant à la création de tels parcs, les ONG de conservation ont renforcé **l'hypothèse raciste et coloniale selon laquelle la « nature », entendue comme une « étendue sauvage » intacte ou vierge, est et devrait être dépourvue de toute activité humaine susceptible de la modifier ou de l'impacter.** Ces ONG ont également contribué



à présenter les groupes locaux comme des envahisseurs indisciplinés, des « braconniers » et des « intrus ». (1)

Les populations tributaires des forêts qui vivent dans et autour des parcs nationaux sont en conséquence expulsées ou leurs moyens de subsistance et leurs cultures sont sévèrement et violemment restreints. La chasse, la pêche ou la récolte permettant d'assurer leur subsistance sont généralement interdites dans ces régions. **Les populations forestières sont régulièrement tenues pour responsables de la déforestation ou/et accusées de « braconnage » parce qu'elles chassent pour se nourrir. C'est une façon commode de justifier les expulsions effectuées au nom de la conservation.** Leurs membres sont confrontés au risque d'être arrêtés, passés à tabac, torturés ou même tués. (2) Paradoxalement, les scientifiques occidentaux, les ONG, les gardes forestiers, les forces militaires, les « écogardes », les brigades anti-braconnage, les philanthropes, les touristes amateurs de safaris, les visiteurs et de nombreux autres « experts » sont largement autorisés à l'intérieur de ces zones. Dans certains cas, les chasseurs qui payent des permis de tuer, issus de l'élite, sont même encouragés à venir. **Les chasseurs de safari, cependant, qui sont pour la plupart riches et blancs, ne sont bien sûr jamais appelés braconniers.** Les pratiques de conservation ont en fait renforcé la division raciste de l'accès aux forêts et ont prolongé l'imposition d'idées et de modèles coloniaux aux peuples des forêts. Les ONG de conservation sont au cœur de ces processus.

Lorsque des terres des autochtones baka au Cameroun leur ont été volées pour la création d'« aires protégées », le WWF a joué un rôle clé dans le découpage du territoire, qui prévoyait des concessions de chasse en safari, des zones d'exploitation forestière et des parcs nationaux. Depuis 2000, le WWF finance **des brigades de lutte contre le braconnage qui maltraitent principalement les populations autochtones, alors que le véritable problème, le braconnage à des fins commerciales, n'est généralement pas réglé.** Le WWF est également intervenu en tant que consultant auprès de la société forestière qui opère dans les forêts des Baka. (3)

Pour faire respecter certains objectifs de conservation, les ONG de conservation utilisent souvent des **services de type militaire pour protéger les parcs nationaux qu'elles gèrent** au nom des gouvernements, une pratique souvent qualifiée de « militarisme vert ». Le WWF, par exemple, s'est tourné vers la Maisha Consulting Company, une société militaire privée, pour assurer des opérations de sécurité. Cette société assure une formation militaire auprès des brigades anti-braconnage dans le parc national de la Garamba, en RDC, et a fourni des conseils de sécurité et installé un réseau de caméras de surveillance à distance dans le parc national de Dzangha-Sangha, en République centrafricaine. (4)

Ironiquement, **des projets autorisés**, concernant par exemple l'exploitation minière, pétrolière ou gazière, **entourent de nombreux parcs nationaux ou même empiètent sur leur territoire.** D'autres parcs sont situés le long de plantations industrielles en monoculture, de concessions forestières ou de projets d'infrastructures de grande ampleur. Mais cela ne semble pas être suffisant pour que les ONG de conservation ciblent ces entreprises dans leurs efforts de conservation. C'est plutôt l'inverse.

### ***Partenaires dans le crime***

La multinationale pétrolière et gazière américaine ExxonMobil a effectué des forages dans la zone d'exploration de Stabroek au large du Guyana depuis 2015. Des découvertes récentes ont conduit la société à estimer que les réserves de pétrole de Stabroek pourraient valoir plus de 200 milliards de dollars. (5) Bien entendu, la société ne fait pas de publicité sur les nombreux impacts de ces activités sur la diversité marine, les forêts de mangroves et les communautés de pêcheurs, sans parler de son énorme contribution au changement climatique et à la pollution locale.

Malgré cela, en août 2018, **l'ONG Conservation International en Guyana a accepté une subvention de 10 millions de dollars de la Fondation ExxonMobil**. Les objectifs déclarés sont de renforcer les opportunités d'emplois durables, de développer les initiatives de conservation soutenues par la communauté, d'élargir les zones de conservation dans les zones humides de Rupununi, d'offrir de l'aide pour la restauration de la mangrove et d'aider à l'amélioration de la pêche communautaire, secteur que le gouvernement de Guyana a jugé essentiel pour le bien-être de la population guyanaise. (6)

Mais quel est le véritable objectif de ce financement de grande ampleur fourni par une société de combustibles fossiles à une ONG internationale de conservation ? Cet « investissement » (comme la société aime à le qualifier) vise à générer un certain bénéfice pour l'entreprise. Et **rien de tel qu'une campagne internationale de relations publiques dirigée par une ONG de conservation bien connue pour tenter de « verdir » ce qui est en fait la cause la plus importante et la plus indéniable du changement climatique : l'extraction de combustibles fossiles.**

Sans surprise, ce conflit d'intérêts indéniable n'est pas un cas isolé. Conservation International a également des partenariats avec des sociétés comme Chevron, Monsanto, Nissan, Walmart et bien d'autres (7). Et cette ONG n'est pas la seule dans ce cas.

En 2007, le **WWF a accepté 20 millions de dollars de la société Coca-Cola**, malgré les accusations sérieuses portées à son encontre concernant l'épuisement de sources d'eau locales dans le monde entier. Cet « investissement » offrait un autre exemple de stratégie de verdissement. (8) Le WWF a également établi un partenariat avec le fabricant de meubles IKEA, malgré le développement de ses activités d'exploitation forestière (9), ainsi qu'avec la Toyota Motor Company, le distributeur de vêtements H&M, l'institution financière HSBC, la société de pâtes et papiers Mondi, entre autres. The Nature Conservancy, une autre ONG de défense de la nature, a également des partenaires tels que la société minière BHP, la société agroalimentaire Cargill, le géant pétrolier Shell, Pepsi et Walt Disney.

De plus, les conseils d'administration de ces organisations, dont les membres sont censés fournir des conseils et des orientations pour leur travail, illustrent un conflit d'intérêts flagrant. **Le conseil d'administration de The Nature Conservancy, par exemple, compte dans ses rangs de nombreuses personnalités du monde de l'entreprise**, notamment des représentants des sociétés financières JP Morgan Chase et Blackstone Group, de la multinationale Dow Chemical Company, du conglomérat de commerce électronique Alibaba Group et bien d'autres. (10) Et la liste se poursuit de la même manière.

### ***Des ONG ou des entreprises ?***

L'aspect essentiel, c'est que les grandes entreprises peuvent fournir d'importantes sommes d'argent à ces ONG de conservation. Cependant, dans le même temps, ces ONG sont progressivement devenues des participants actifs au marché financier, qui est lié à la logique d'accumulation du capital, qui dépend elle-même des combustibles fossiles. (11) **Certaines des plus grandes ONG de conservation investissent directement dans des entreprises de combustibles fossiles.**

Comme l'explique l'auteur Naomi Klein : « Il s'avère maintenant que **certains groupes environnementalistes sont littéralement des propriétaires partiels de l'industrie qui provoque la crise** qu'ils sont censés essayer de résoudre. Et ces groupes environnementalistes sont amenés à manipuler des sommes considérables. » (12) The Nature Conservancy, comme l'a découvert N. Klein, détient 1,4 milliard de dollars sur le marché financier américain et la Wildlife Conservation Society dispose de 377 millions de dollars dans son fonds de dotation, tandis que le fonds de dotation du WWF aux États-Unis



s'élève à 195 millions de dollars.

**Ces sommes importantes servent également à couvrir les énormes salaires de leurs dirigeants.** Les recherches menées par la journaliste canadienne Donna Laframboise ont permis d'établir qu'en 2012, Carter Roberts, directeur de la branche américaine du WWF, avait touché un salaire de 455 147 dollars en 2009. En comparaison, le président des États-Unis a un salaire de base de 400 000 dollars. En d'autres termes, le responsable de la section américaine du WWF gagne plus d'argent que le président américain. (13)

La conclusion de partenariats avec des entreprises par des ONG de conservation a eu pour conséquence directe leur volonté manifeste et la quantité d'efforts qu'elles ont déployés en faveur de choix favorables au marché et orientés par les consommateurs. Ce n'est pas un hasard si **les plus grandes ONG de conservation qui investissent dans des entreprises de combustibles fossiles comptent également parmi les plus grands promoteurs des politiques liées au carbone forestier**, telles que REDD+ : The Nature Conservancy, Conservation International, le WWF et la Wildlife Conservation Society. (14)

**De toute évidence, la promotion de programmes et de politiques alignés sur les intérêts et les activités des entreprises est un bon moyen de maintenir la croissance de leur financement, de leurs projets et de leurs investissements.** Le « Projet de plantations de nouvelle génération », dirigé et coordonné par le WWF, en offre un exemple.

Les participants au projet sont des sociétés de plantations en monoculture bien connues, notamment Mondi (Afrique du Sud), Stora Enso (Finlande-Suède), UPM (Finlande), Forestal Arauco (Chili), Kimberly Clark (États-Unis), Suzano (Brésil), The Navigator Company (Portugal), The New Forests Company (Maurice) et CMPC (Chili). Ces sociétés ont souvent fait l'objet par le passé de dénonciations par les communautés locales mais le WWF a choisi de les ignorer. Au contraire, le Projet favorise l'expansion des monocultures d'arbres et aide à l'écoblanchiment des conséquences destructrices bien documentées des activités de ces entreprises. Dans le même temps, le projet légitime la définition trompeuse de la forêt donnée par la FAO, qui inclut les plantations d'arbres en monoculture. (15) Pendant ce temps, **les consommateurs sont trompés par ces types de programmes (ainsi que de nombreux autres systèmes de certification) gérés et promus par des ONG de conservation.** En donnant à ces activités destructrices la possibilité de « verdir » leur image, les sociétés peuvent poursuivre et développer leurs activités – et leurs bénéfices.

Il semble que les projets de conservation et de développement (méga-barrages, mines, extraction de combustibles fossiles, monocultures industrielles, etc.) soient, d'une certaine manière, les deux faces d'une même médaille. On a en effet la conservation d'un côté et, de l'autre, des mesures autoritaires sur des territoires communaux, déterminées par des forces extérieures, et principalement imposées de manière violente. **Loin de protéger les forêts, les ONG de conservation sont devenues une industrie qui légitime l'expansion de politiques économiques destructrices.**

*Joanna Cabello, [joanna@wrm.org.uy](mailto:joanna@wrm.org.uy)  
Membre du secrétariat international du WRM*

(1) Voir, par exemple, le documentaire « Conservation's Dirty Secrets », Oliver Steeds, 2014, <https://www.youtube.com/watch?v=ZXF9BeENH8s>

(2) Voir, par exemple : Les zones protégées du sud-est du Cameroun ont progressivement privé les « pygmées » Baka de l'accès à leurs terres ancestrales. Ils sont régulièrement harcelés, arrêtés et même torturés par des agents de protection de la faune et les soldats qui les accompagnent. Le gouvernement camerounais s'appuie sur de puissantes organisations de conservation, notamment le WWF, pour équiper ses brigades anti-braconnage. Lisez plus de détails sur cette affaire et d'autres et signez une pétition ici : <https://www.survivalinternational.org/about/southeast-cameroon>

- (3) Survival International, A history of land theft. Southwest Cameroon. <https://www.survivalinternational.org/about/southeast-cameroon>
- (4) Duffy Rosaleen, War by Conservation, octobre 2014, <https://xg6j3ogcgf397pv1122fduwp-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/1-s2.0-S0016718515002675-main.pdf>
- Survival International, The two Faces of Conservation, 2015, <https://www.survivalinternational.org/articles/3396-the-two-faces-of-conservation>
- (5) REDD-Monitor, ExxonMobil strikes US\$200 billion offshore oil reserves in Guyana. Gives US\$10 million to Conservation International, August 2018, <https://redd-monitor.org/2018/08/07/exxonmobil-strikes-us200-billion-offshore-oil-reserves-in-guyana-gives-us10-million-to-conservation-international/>
- (6) Conservation International, ExxonMobil Foundation invests US10 million in Guyana for Research, Sustainable Employment and Conservation, February 2018, [https://www.conservation.org/NewsRoom/pressreleases/Pages/ExxonMobil-Foundation-Invests-US-\\$10-Million-in-Guyana-for-Research,-Sustainable-Employment-and-Conservation.aspx](https://www.conservation.org/NewsRoom/pressreleases/Pages/ExxonMobil-Foundation-Invests-US-$10-Million-in-Guyana-for-Research,-Sustainable-Employment-and-Conservation.aspx)
- (7) Voir toutes les entreprises partenaires sur : <https://www.conservation.org/partners/pages/default.aspx>
- (8) The Verge, Coke claims to give back as much water as it uses. An investigation shows it isn't even close, <https://www.theverge.com/2018/5/31/17377964/coca-cola-water-sustainability-recycling-controversy-investigation>
- (9) EJ-Atlas, Excessive forest logging Lithuania, août 2018, <http://ejatlas.org/conflict/forest-logging-lithuania>
- (10) Voir toutes les entreprises partenaires sur : <https://www.nature.org/en-us/about-us/who-we-are/how-we-work/working-with-companies/companies-investing-in-nature1/>  
Et le conseil d'administration : [https://www.nature.org/en-us/about-us/who-we-are/our-people/?tab\\_q=tab\\_container-tab\\_element\\_451082477](https://www.nature.org/en-us/about-us/who-we-are/our-people/?tab_q=tab_container-tab_element_451082477)
- (11) Adams sleeping with the enemy, Journal of Political Ecology, vol. 24, 2017 252, <https://journals.uair.arizona.edu/index.php/JPE/article/view/20804/20396>
- (12) Klein, Naomi, « Why aren't environmental groups divesting from fossil fuels ? », The Nation, 2013, <https://www.thenation.com/article/why-arent-environmental-groups-divesting-fossil-fuels/>
- (13) <https://nofrackingconsensus.com/2012/03/28/the-enormous-ceo-salaries-behind-earth-hour/>
- (14) <https://redd-monitor.org/2013/05/03/naomi-klein-why-arent-environmental-groups-divesting-from-fossil-fuels/>
- (15) No to the WWF New Generations Plantations Project (Non au projet de plantations de nouvelle génération du WWF), RECOMA, <https://wrm.org.uy/articles-from-the-wrm-bulletin/section2/no-to-the-wwf-new-generation-plantations-projet/>

## Les femmes autochtones Baiga en Inde : « Il faut que notre histoire soit entendue »



1. Femmes Baiga. Ph: Ridan Sun/Focus on the Global South.

2. En application de la Clause (i), Section 3 de la Loi sur les droits forestiers de 2006. RESSOURCES FORESTIÈRES COMMUNAUTAIRES. Requéant : Président, Comité des droits forestiers. Village : Fulbaripara (signifiant : la maison où vivent les fleurs – ful signifie fleur et bari signifie maison). Bloc de développement communautaire : Kota. District : Bilaspur (État du Chattisgarh). Proposé et approuvé par le Gram Sabha (assemblée villageoise) de Fulbaripara. Le 02/03/2017. Demande déposée auprès du Comité de bloc communautaire de Kota le 16/03/2017

« Cette forêt est notre mère. Nous en avons les droits territoriaux. »

Ces phrases sont écrites sur des panneaux que les femmes du village de Fulwaripara ont installés sur leurs terres. Elles déclarent au gouvernement et aux autres acteurs concernés que la forêt qui les fait vivre leur appartient. Le Département des forêts indien continue de leur nier ce droit. Ses gardes ont détruit les panneaux à plusieurs reprises (même si certaines étaient en béton) et, à plusieurs reprises, les femmes les ont remis en place. Pour cette raison, dix femmes ont été emprisonnées au cours des deux dernières années.

Le village de Fulwaripara est situé dans l'État de Chattisgarh, dans le centre de l'Inde, où de nombreuses communautés vivent avec les forêts et sont menacées d'expulsion en raison de zones de conservation, comme des réserves pour les tigres, souvent associées à des projets destructeurs, tels que l'exploitation minière. **Des ONG de conservation, le WWF et la Wildlife Conservation Society (WCS) aide le Département des forêts indien de cette région en fournissant des formations, des moyens pour effectuer des patrouilles, des véhicules et d'autres équipements aux gardes forestiers qui procèdent aux expulsions.** (1)

Après avoir subi de nombreuses expulsions au cours des deux derniers siècles à l'intérieur de leur propre territoire, un barrage a de nouveau obligé les communautés à déménager il y a 40 ans. Elles se sont finalement installées à Fulwaripara, à la limite de la réserve de tigres d'Achanakmar.

La Loi sur les droits forestiers a été approuvée en Inde en 2006 ; c'est une loi de portée historique qui reconnaît les droits des peuples forestiers sur leurs territoires (2). Depuis lors, **le village de Fulwaripara a été exposé à toutes sortes de harcèlements de la part de**

**gardes du Département des Forêts qui ont cherché à les empêcher de soumettre une demande de reconnaissance de leurs droits sur leurs terres tribales en application de la Loi sur droits forestiers.**

Mais les gardes n'ont pas réussi à les arrêter. Pour informer les fonctionnaires et les gardes du Département des forêts de la soumission de leur demande en application de la Loi sur les droits forestiers, les femmes ont écrit le numéro de la revendication sur des panneaux dans leurs champs. Cependant, une récente décision de la Cour suprême pourrait confronter les communautés dont les demandes au titre de la Loi sur les droits forestiers au risque d'une expulsion. **À la suite d'une pétition présentée par une poignée d'ONG de la conservation, dont le the Wildlife Trust of India, la Nature Conservation Society, le Tiger Research and Conservation Trust et la Bombay Natural History Society, aux côtés d'agents forestiers à la retraite, la Cour suprême, pourrait ordonner l'expulsion de leurs terres de plus d'un million de personnes dépendant des forêts.** (3) la demande de Fulwaripara n'a pas pu aller jusqu'à son terme comme pour plus de 50 % des cas rejetés. (4) De ce fait, **une fois de plus, Fulwaripara est menacé d'expulsion.**

Dans le village de Fulwaripara, **les femmes ont toujours été aux premières lignes de la lutte.** Lorsqu'on leur a demandé pourquoi, elles ont simplement répondu : « Les hommes ont peur de le faire. » Elles font partie d'une communauté autochtone Baiga qui continue à pratiquer l'utilisation traditionnelle du brûlage contrôlé pour ses cultures, dans le cadre de ce qu'elles appellent le « système Bewar », une sorte d'agriculture itinérante. **Ce système est fortement criminalisé par le gouvernement et les défenseurs de l'environnement.**

Voici le témoignage d'une femme baiga du village de Fulwaripara (5)

### ***L'histoire de notre village***

**Les populations autochtones (Adivasi) baiga qui se sont installées à Fulwaripara vivent dans cette région depuis plus de 200 ans.** Pourtant, elles ont été déplacées à de nombreuses reprises. Pour autant que nous puissions nous souvenir, nos ancêtres se sont installés à Belghana il y a 200 ans. Avant que la ligne de chemin de fer ne soit construite, c'était une région vallonnée. Nous habitons à cette époque à l'emplacement de ce qui est maintenant le marché de Belghana. Plus tard, la construction de routes et d'une voie ferrée ont détruit notre patrimoine et nous nous sommes installés à Behramuda. Au départ, sept maisonnées (3 à 4 familles chacune) s'y sont installées, dont cinq familles étaient Baiga et deux Gonds. À partir de ce moment, nous avons commencé à perdre nos terres.

Le grand-père de Phuleswari, une femme du village qui a été emprisonnée deux fois à cause de cette lutte, avait hypothéqué 9 ares (près de 4 hectares) de terres pour 140 Rs (environ 2 dollars) pendant la période de famine. Plus tard, de faux titres fonciers ont été établis. Je me souviens que nous venions de récolter du riz paddy et de l'apporter à l'aire de battage, au moment où les accapareurs de terres l'ont emporté.

**Les noms des villages de la région font également référence à l'histoire baiga et à leurs relations avec les tigres dans la région.** La *Mata Choraha* était un lieu de culte pour les Baigas à Behramuda, et chaque année, nous procédions à des rituels. Mais **nous avons perdu notre lieu de culte**, car il a été repris par d'autres quand nous avons été expulsés. La veille de la célébration annuelle de la récolte du riz paddy, qui est appelée *cherchera* (ou *poush puni*), chaque maisonnée a fait une offrande aux dieux et a donné une chèvre pour le sacrifice. La chèvre a été décapitée et placée au pied des dieux « *budadev* ». Nous avons mangé de la viande avec du riz nouveau et fait la fête. Chaque maisonnée a également fait des offrandes à l'aîné du village (*mukadam*) qui a béni les maisons en chantant des mantras et en offrant de l'eau bénite. Nous croyons que ce rituel permet d'avoir des pluies abondantes pour la saison à venir. Une sorte de résine de l'arbre de sal (*Shorea robusta*) est

brûlée comme encens dans les cérémonies hindoues et est offerte aux *budadev* par l'aîné des Baiga, avec des noix de coco et des noix de bétel.

À Akti, nous avons l'habitude de célébrer la fête annuelle du printemps et encore une fois nous avons vénéré les *budadev*. Cette célébration est destinée à demander de bonnes récoltes de champignons. Nous avons semé du kanki (riz cassé), du maïs, du kodo (un type de mil), du kutki (un type de mil), du riz paddy, du jowar (un type de mil), toutes sortes de graines de bewar et également du kheera (concombre). Nous avons offert de l'alcool et nous avons procédé à la cérémonie du Bidri pour la bénédiction et la protection des récoltes. Chaque ménage a donné quelque chose, dont un kilo de riz.

**Nous avons l'habitude de faire notre culture traditionnelle avec le système du Bewar mais, plus tard, des personnes influentes ayant des liens avec l'administration gouvernementale et en particulier avec le Département des forêts nous ont chassés.** À la fin, ces terres ont été occupées par d'autres communautés pratiquant l'agriculture sédentaire. Les Baigas ont toujours été une communauté éprise de paix et nous évitons les affrontements. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes toujours retrouvées les victimes. Les Baigas ont toujours été asservis. Ils ont donc quitté leurs maisons et leurs foyers pour aller plus loin dans la forêt.

Puis, comme nous étions à nouveau déracinés, nous avons construit nos huttes dans la zone où le barrage « Madhav Rao Jalasaya » a été construit. Après la construction du barrage, nous avons dû déménager à nouveau et nous sommes à Fulwaripara depuis 35 à 40 ans. Les familles se sont également agrandies durant cette période.

#### ***Notre relation avec la forêt***

Les Baigas ont toujours éprouvé de la crainte vis-à-vis des gardes du Département des forêts du gouvernement. Nous sommes des artisans du bambou, mais nous n'avions pas pu pratiquer notre artisanat en bambou à cette époque. **Les gardes forestiers venaient dans les collines et pénétraient dans la forêt pour nous attraper.** Nous, les femmes, restions dans la forêt. Nous fabriquions nos produits et rentrions tard le soir à la maison. **Nos enfants savaient où nous serions. Alors ils allaient dans la forêt pour nous avertir de ne pas sortir tant que les agents des services forestiers n'avaient pas quitté le site.**

Nous avons l'habitude de cacher nos paniers de bambou dans des bassins ou des fosses remplies d'eau. Les samedis et les dimanches, nous amenions nos produits pour les vendre et ainsi acheter et ramener d'autres produits. Nous conservions les produits dans une petite cabane abandonnée dans la forêt et, si la cachette était découverte, nous prétendions qu'elle ne nous appartenait pas. Mais maintenant la situation a changé, nous n'avons plus peur des gardes du Département des forêts. **Nous avons décidé de donner 5 roupies par maisonnée (moins d'un dollar) aux gardes en échange de bambou.** La récolte du bambou est un contentieux de longue date entre nous et le Département des forêts du gouvernement.

Depuis qu'il existe une loi sur les droits forestiers, **nous luttons pour nos droits sur nos terres et nos forêts, dont nous tirons nos moyens de subsistance depuis des siècles.** Ce n'est pas une grande superficie, mais **nous avons protégé cette terre et cette forêt comme nos enfants**, et nos ancêtres sont également enterrés sur cette terre.

#### ***La culture avec le système du Bewar : une partie intégrante de notre système de subsistance***

Les Baigas cultivaient entre 8 et 10 variétés de mil, de maïs et cinq variétés de légumineuses, réparties sur de petites parcelles. Le système du Bewar, une forme de culture

itinérante, comprend des cultures mixtes. Nous avons l'habitude de dégager de petites parcelles de jungle dégradée où hommes et femmes allaient travailler. Ensuite, sur la parcelle, nous faisons brûler les arbustes et les autres plantes qui avaient poussé, puis nous placions les graines dans cet endroit où la terre avait brûlé.

Cela se faisait principalement en été et les semis avaient lieu en mai-juin, après la première pluie, avec du *kutki* (un type de mil). En juillet, nous semions du *sawan* et du *selar*. Le *sawan* était récolté en septembre-octobre et le *kutki* en octobre-novembre. Il fallait d'abord couper le *sawan*, puis le *kodo* et le *kutki*. Le *kutki* et le *sawan* sont des cultures de repousse [ce qui signifie que la plus grande partie de la partie de la plante au dessus du sol est coupée tandis que les racines et les sommets des pousses en croissance sont laissés intacts] et la même parcelle produisait deux ou trois fois. Le *kutki* était récolté partout dans la région. Quand le feu était bon, nous obtenions de bonnes récoltes.

Le gouvernement nous donnait des outils, *comme des « tangiyas »*, pour nettoyer les parcelles de culture en Bewar (connues sous le nom de *kheti*). Auparavant, nous avions des outils de base comme la houe, le dao et le bâton fouisseur, et nous avions recours à notre travail familial. Mais, plus tard, le gouvernement nous a demandé d'arrêter l'agriculture en Bewar alors que notre population augmentait et que de grands arbres étaient abattus. **Le gouvernement a décidé d'interdire le système du Bewar et a demandé aux Baigas de s'installer sur des terres en plaine et de commencer à pratiquer une agriculture permanente.**

La saison de la mousson était bonne à cette époque, avec beaucoup de pluie. Mais maintenant, **les barrages sont arrivés et ils ne permettent pas à l'eau d'aller jusqu'à l'océan.** En conséquence, il y a de moins en moins de vagues ce qui réduit la pression de la marée et les précipitations. Grâce à l'océan, l'eau monte et ensuite la pluie tombe. Avec les pluies, beaucoup de poissons, de crabes et de serpents apparaissaient. Nous nous souvenons d'avoir joué avec des serpents qui se répandaient partout dans le pays avec les pluies incessantes. Avec l'interdiction du Bewar par le gouvernement, les précipitations ont également diminué. De nos jours, il n'y a même plus beaucoup d'eau dans les étangs.

**Notre culture traditionnelle en Bewar devrait recommencer, car elle augmente l'abondance de la forêt et de ses ressources, ainsi que les précipitations.**

Nous avons l'habitude de cuisiner dans des pots en terre et d'avoir souvent de la *bedra* (une sorte de légumineuse). Il n'y avait pas de système de distribution publique à cette époque, alors que nous avons maintenant du riz gratuit. Nous avons très peu d'argent à cette époque et avons très peu à manger. **De nos jours, notre nourriture n'a pas le même goût que notre nourriture de l'époque.** Nous avons maintenant plus de légumineuses et de riz, mais le goût est différent. Dans de nombreuses régions, il continue d'y avoir du *sawan* et du *kutki*.

### ***Les tigres, nos ancêtres***

Nous avons seulement entendu dire que le gouvernement essayait d'augmenter le nombre de tigres dans le parc national d'Achanakmar [près de leur communauté] en déplaçant les villages et les gens. Il y a quelques années, six villages ont été déplacés et le gouvernement dit qu'il leur a donné des terres et des indemnités. Mais **indemniser avec de l'argent n'est pas la solution.** Le gouvernement devrait donner aux **Baigas des terres fertiles et des droits sur la forêt pour leur subsistance et leur existence.**

Nous vivons avec les tigres depuis que nous existons et **nous vénérons ces tigres comme nos ancêtres.** La protection des tigres ne nous pose pas de problème et nous pensons que **ce n'est que si nous restons dans nos villages que le tigre survivra.** Pas en expulsant les gens de leurs villages. Les Baigas savent comment éloigner les tigres grâce à des

mantras et des rites, nous n'avons donc aucun problème. Il y avait plus de tigres avant, mais maintenant on ne les voit pratiquement plus.

**Les communautés autochtones (Adivasi) en Inde ont besoin de la solidarité internationale. « Il faut que notre histoire soit entendue »** et créer ainsi une pression sur le gouvernement. **Il faut que nos terres et nos forêts, pour lesquelles nous avons lutté et nous sommes même allées en prison, nous soient rendues.**

*Ce témoignage a été recueilli par Devijt Nandi du Forum indien des mouvements forestiers (All India Forum of Forest Movements - AIFFM)*

(1) Voir Survival International, Tribal Peoples illegally evicted, <https://www.survivalinternational.org/news/10631> et Tiger Reserve Tribes, <https://www.survivalinternational.org/tribes/tigerreservetribes>

(2) Pour plus d'informations sur la Loi sur les droits forestiers en Inde, voir l'article intitulé « Inde : Forest struggles at the crossroads », Bulletin WRM 205, 2014, <https://wrm.org.uy/articles-from-the-wrm-bulletin/section1/india-forest-struggles-at-the-crossroads/>

(3) Voir les communiqué de presse du Forum indien des mouvements forestiers (All India Forum of Forest Movements - AIFFM) : [22 février 2019](#) et [28 février 2019](#)

(4) Supreme Court reports on rejected forest rights claims from states, Down to Earth, février 2019, <https://www.downtoearth.org.in/news/forests/sc-seeks-reports-on-rejected-forest-rights-claims-from-states-63233>

(5) Ce témoignage a été recueilli dans le village de Fulwaripara en février 2019. Le nom de la femme qui a témoigné reste anonyme pour des raisons de sécurité.

## **Les Peuples Autochtones Wayana au Suriname et les ONG de conservation : une « Histoire d'Amour » sans Lendemain ?**



Wayana, Suriname

Les peuples autochtones Wayana vivent principalement dans le sud du Suriname (ils vivent également à la frontière avec la Guyane française et dans une petite région du nord du Brésil) dans environ 30 000 km<sup>2</sup> de forêt tropicale humide. Le groupe autochtone Wayana



comprend au total environ 2 500 personnes. Au Suriname, ils vivent dans trois petites colonies près du fleuve Suriname, notamment à Kawemhakan, Apetina et Palumeu. En Guyane française, ils vivent dans huit petits villages et, dans le nord du Brésil, ils vivent de façon plus dispersée avec d'autres peuples autochtones. Les fouilles récentes montrent que **les peuples autochtones ont vécu dans cette région pendant plus de 4 000 ans**. Leurs moyens d'existence dépendent de l'agriculture et de la pêche.

En raison du faible nombre des infrastructures dans cette région et de la densité de la jungle du nord de l'Amazonie, les Wayana n'ont jamais été colonisés. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, quelques aventuriers et employés des colonisateurs néerlandais ont parcouru la zone Wayana à la recherche d'or. Mais ils n'ont (presque) jamais entretenu de relations avec le peuple Wayana. Bien que le contact ait été limité, les Européens ont apporté de nombreuses maladies comme la grippe et la tuberculose. Chacune de ces maladies a entraîné un cortège de destructions lors d'épidémies de grande ampleur. La situation a empiré lorsque les Wayana ont décidé de se rendre dans la capitale du Suriname pour acheter/échanger, directement à la source, les outils de fer tant recherchés, en évitant les intermédiaires, les Marrons du Suriname. (1) Les Wayana ont été décimés jusqu'à frôler l'extinction. Vers 1960, il ne restait que 500 à 600 Wayana (nous estimons qu'il devait y en avoir plus de 4 000 au début du siècle dernier). La seule raison pour laquelle les Wayana existent encore est l'intervention de l'Église dans les décennies 1950-1960. Les missionnaires leur ont donné des médicaments pour lutter contre les nouvelles maladies. Le problème a été, bien sûr, que l'Église a également introduit de nouvelles règles et interdit certaines expressions culturelles. Aujourd'hui, l'Église est toujours présente, mais il existe une sorte de croyance syncrétique associant des traditions de l'Église et des connaissances/cultures traditionnelles.

L'existence isolée (jusqu'à récemment) des Wayana présente certains avantages : nous parlons toujours notre propre langue, nous avons conservé une grande partie de notre patrimoine culturel et nous sommes très conscients de nos racines. L'inconvénient est que l'éducation scolaire est très limitée et donc que **presque personne ne parle une langue étrangère**. Malheureusement, **aussi bien le gouvernement que les ONG de « conservation » ont profité de cette situation**. Beaucoup de promesses ont été faites et de nombreux Wayana ont signé des documents en langues étrangères (qu'elles ne pouvaient pas lire), mais rien n'a vraiment changé à notre avantage. Au contraire, la situation sur notre territoire n'a fait que s'aggraver.

### ***Les nouveaux colons : conservation et spoliation***

Les pressions sur les communautés Wayana ont récemment commencé à s'intensifier, avec les activités de soi-disant ONG de conservation dans notre région : **le WWF, Conservation International (CI) et Amazon Conservation Team (ACT)**. Ces organisations arrivent dans notre région comme de « nouveaux colons » qui prétendent vouloir nous aider à nous « développer ». C'est plutôt le contraire qui est vrai. Alors que nous vivions initialement sans problèmes et dans une coexistence durable avec notre forêt, **nous devons maintenant composer avec de nouvelles règles. Nous ne pouvons plus pratiquer certaines de nos activités traditionnelles. Pour ces ONG, il ne s'agit que d'une affaire lucrative, mais pour nous, c'est notre vie !**

La manière dont ces ONG communiquent avec les communautés autochtones est dépourvue de tout respect. Notre droit à un consentement libre, informé et préalable (CLIP) n'est pas mis en œuvre, même si elles prétendent le contraire. Elles mettent effectivement en œuvre la partie « information », mais pas le reste. **Elles adoptent une approche descendante**. Elles partent toujours du principe que nous, les peuples autochtones, ne comprendrons rien à cela de toute façon, alors elles prennent les décisions. **Elles considèrent qu'elles savent ce qui est bon pour les peuples autochtones (mais elles ne pensent qu'à leurs propres profits)**.

**Avec de belles photos de réunions et en racontant des histoires fantastiques à leurs donateurs, elles veulent prouver que toutes les populations autochtones ont accepté leurs projets.** Le protocole d'accord signé par ACT pour la création du parc amazonien de Guyane offre un bon exemple de cette situation. Ce parc est une zone de conservation située à la frontière entre la Guyane française et le Suriname. Parce que les Wayana vivent des deux côtés de la rivière, une partie de la population vit désormais dans ce parc. Il existe à l'intérieur du parc toutes sortes de restrictions, des zones spéciales de chasse et d'agriculture, etc. Les Wayana qui vivent du côté du Suriname ne veulent pas vivre dans une zone réglementée, contrôlée par le gouvernement et les ONG.

Le protocole d'accord a été signé dans mon village, qui est situé à la frontière du Suriname et de la Guyane française. Ils ont pris une photo de groupe où figure mon chef suprême, Ipomadi Pelenapin, le jour où les organisations ont signé le protocole d'accord. La photo donne l'impression qu'il avait également signé et accepté le protocole, ce qui n'était pas le cas. **Jusqu'à ce jour, nous ne connaissons pas le contenu de ce protocole d'accord, même si nous leur avons demandé une copie à plusieurs reprises.** Nous savons seulement que le protocole porte sur des activités dans la région de mon chef suprême, mais nous ne savons pas ce que les ONG vont faire ni à quoi nous attendre.

### *Inégalités de pouvoir*

**Depuis 2015, CI, ACT et le WWF collaborent au « sauvetage » du sud du Suriname dans le cadre du projet SSCC : le corridor de conservation du Suriname du Sud (South Suriname Conservation Corridor).** Cette zone protégée couvre environ 70 000 km<sup>2</sup>. Seuls 3 500 autochtones vivent dans cette région (Wayana et Trio), mais **il nous est interdit de couper des arbres pour fabriquer nos maisons ou nos canoës.** Il n'y a pas d'infrastructures et la région est uniquement accessible par avion ou après plusieurs jours de voyage en bateau. La communication avec les 9 villages de cette grande région représente donc un énorme défi. Ces organisations ont créé, sur le papier, une organisation qui semble montrer que nous, les autochtones, avons la maîtrise du projet. Cependant, dans la pratique, ce n'est pas le cas. Les populations autochtones participant à l'organisation du projet n'ont ni outils ni capacité de communiquer entre eux. Les seuls moments où elles se rencontrent (quelques fois par an), c'est lorsque **les ONG organisent des réunions. Et ainsi, les ONG sont toujours présentes, elles déterminent l'ordre du jour, animent les réunions et surtout, elles déterminent la rapidité avec laquelle se prennent les décisions.**

Il n'y a jamais assez de temps pour discuter entre nous afin de comprendre les différents sujets. En raison de **la barrière de la langue**, la traduction et l'explication détaillée des sujets prennent beaucoup de temps. Les dirigeants autochtones Trio et Wayana actuels parlent leurs langues maternelles, mais seuls quelques-uns d'entre eux comprennent un peu le néerlandais ou le surinamais. On pourrait s'attendre à ce que les ONG tiennent compte de cela, mais cela n'a pas été le cas. Des interprètes sont présents, mais ils ne reçoivent pas d'informations sur le sujet à l'avance. Comment un interprète peut-il traduire ou expliquer des mots de jargon tels que « gestion durable des forêts » ou « biodiversité culturelle » lors des réunions ? Récemment, les dirigeants autochtones ont découvert que **le mot « développement », utilisé très souvent par les ONG, était littéralement traduit dans la langue de Wayana par « aidez-moi ».** Lorsque j'ai entendu parler de cela, j'ai commencé à dresser une liste afin de normaliser la traduction des mots de jargon utilisés lors de ces réunions.

Les ONG et les peuples autochtones ne communiquent pas au même niveau. Et **les ONG ne sont pas disposées à consacrer du temps et des efforts à une formation adéquate des interprètes.** Elles le font vraisemblablement exprès, car **c'est moins cher et plus**

**rapide de cette façon.** Nous sommes des personnes autochtones fières et nous ne voulons pas toujours dire aux ONG que nous ne les comprenons pas.

### ***Protéger les forêts ou protéger un modèle ?***

Nous avons récemment vécu une expérience négative avec le WWF. Au début de 2018, nous avons demandé au WWF de nous aider à cartographier notre territoire. Pendant 6 mois, toutes les communautés Wayana ont travaillé de manière intensive avec le WWF à la préparation du lancement du projet de cartographie (avec le logiciel SIG et la technologie LiDAR). Nous avons également prévu de lancer une étude sur le terrain pour valider les données et vérifier les témoignages, principalement faits par les aînés.

Ce dont les Wayana ont le plus besoin, ce sont des droits fonciers légaux et la démarcation de notre territoire. Jusqu'à présent, **le gouvernement du Suriname ne reconnaissait pas nos droits**, bien que l'Organisation des États américains (OEA) ait à plusieurs reprises condamné l'État du Suriname. **Nous avons estimé que le projet avec le WWF était un moyen idéal d'obtenir la preuve (y compris par des recherches et des découvertes archéologiques) que les Wayana vivent dans cette région depuis des milliers d'années** afin de pouvoir engager un dialogue avec le gouvernement. Nous voulions également utiliser ces données contre l'extraction d'or illégale dans notre région. **L'interdiction de l'exploitation aurifère illégale est l'une de nos priorités.** Cette activité entraîne toutes sortes de conséquences, comme la pollution au mercure dans les rivières, la surpêche, la déforestation et l'intensification des violences principalement à l'égard des femmes en raison de la présence des « *Garimpeiros* » (des mineurs d'or brésiliens qui exploitent des mines illégalement). **Cependant, à notre grande surprise, le gouvernement et les ONG de conservation n'ont manifesté aucun intérêt pour la résolution de ce problème.**

Une fois tous les préparatifs effectués, en consultation avec le WWF (formation des jeunes à l'utilisation de l'ordinateur et du logiciel de cartographie, etc.), le projet a été rédigé. À notre grande surprise, au bout de 2 mois, nous avons reçu un courrier électronique qui se résumait à une seule phrase : « Nous ne financerons pas cette activité, car elle ne rentre pas dans le cadre du programme forestier du WWF. » Aucune information complémentaire. **Une réflexion plus approfondie nous a amenés à conclure que nous sommes trop critiques vis-à-vis du programme SSCC (qui est également un projet du WWF sur notre territoire) et qu'ils pensent que nous ne sommes pas suffisamment responsables.** Mon chef suprême a indiqué que le WWF ainsi que ACT et CI ne sont plus les bienvenus sur ce territoire. « Qu'ils s'occupent de protéger la forêt à Paramaribo [la capitale du Suriname] », a-t-il dit.

Par ailleurs, aucune des ONG ne semble s'inquiéter du fait que **certains villages Wayana n'ont aucune école.** La seule solution consiste à envoyer les enfants en Guyane française (tous les jours en bateau), mais le gouvernement français ne tolère cela que jusqu'à la fin de l'école primaire. Ensuite, seuls les parents de nationalité française (ou qui ont la double nationalité) peuvent envoyer leurs enfants dans une école éloignée du foyer, dans un internat. Les coûts représentent plus de 4 fois le revenu moyen au Suriname (pour les personnes vivant en ville), tandis qu'il n'y a pratiquement pas d'économie monétaire dans les villages. En outre, les enfants reçoivent une éducation dans le système scolaire français et non dans le système néerlandais (le néerlandais est la langue officielle du Suriname). Il est pratiquement impossible pour les enfants de réussir à poursuivre leurs études au Suriname dans une langue qu'ils ne savent ni parler ni écrire. De plus, les parents peuvent difficilement en supporter le coût.

**« Nous allons le faire nous-mêmes »**

En avril 2018, notre chef suprême a créé la Fondation Mulokot. Il en avait assez de toutes ces déceptions et ces insultes envers le peuple Wayana. **La Fondation – créée par et pour le peuple Wayana – permet la participation des leaders traditionnels.** Au travers de cette fondation, il veut apporter notre propre « développement » et décider quels projets sont prioritaires et lesquels ne doivent pas être mis en œuvre. Les ONG et, dans une moindre mesure, le gouvernement, ne prennent pas cela au sérieux, mais nous, si ! Elles remettent également ouvertement en question la qualité et le niveau des membres de la Fondation.

Avec les leaders traditionnels, nous avons développé une vision stratégique avec trois objectifs principaux :

- **Une gestion territoriale durable par les populations Wayana** qui commence par la cartographie de notre territoire (afin de définir nos limites, nos droits et notre autonomie) ;
- La création d'**un Institut d'éducation autochtone** (combinaison de connaissances occidentales et autochtones, de collecte de données et de documentation sur notre patrimoine et notre culture) pour nos jeunes et notre avenir ;
- **La souveraineté alimentaire** avec différents modes d'agriculture, de domestication de la faune, etc.

L'aspect le plus remarquable est que **la plupart des ONG ne veulent pas soutenir notre Institut d'éducation autochtone.** L'argument qui nous est opposé est que pour construire un bâtiment – et aider à fournir une éducation qui utilise nos connaissances autochtones – il faut utiliser du bois de la région, ce qui semble être pire que le manque d'éducation dans nos communautés. Nous comprenons que notre forêt est essentielle pour l'avenir, voire pour l'avenir de tous. Cependant, **notre peuple vit dans cette forêt depuis des générations et la forêt est toujours florissante, de quoi ont-ils si peur ?**

Maintenant, notre chef suprême a décidé de mettre fin à la présence de toutes les ONG de « conservation » dans notre région. Nous allons faire les choses par nous-mêmes et nous allons rechercher des partenaires qui partagent notre façon de penser et de vivre. **Ce ne sera pas facile, mais l'ensemble de notre existence ne l'a jamais été.**

Notre devise est la suivante : **rien de ce qui nous concerne ne doit être fait sans nous !**

*M<sup>lle</sup> Jupta Itoewaki, [mulokotkawemhakan@gmail.com](mailto:mulokotkawemhakan@gmail.com)  
Présidente de la Fondation Mulokot*

(1) Les Marrons désignent les descendants africains en Amérique qui se sont établis dans les forêts pour échapper à l'esclavage.

## Déplacement et Spoliation des Populations en Tanzanie : Comment la « Conservation » détruit les Maasaï



Zone de conservation de Ngorongoro, The Oakland Institute

*« On estime que 50 % des zones protégées dans le monde ont été établies sur des terres traditionnellement occupées et utilisées par les peuples autochtones. » – Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli-Corpusz (1)*

Si le nom du parc national du Serengeti est bien connu de beaucoup de gens dans le monde et évoque des images de la grande migration des gnous, des paysages de savane panoramiques et des acacias emblématiques, depuis des siècles, la région abrite des éleveurs nomades, notamment le peuple autochtone des Maasaï. Malgré cette longue histoire de cohabitation et de gestion du territoire, au cours des quatre-vingts dernières années les Maasaï du nord de la Tanzanie doivent subir des réinstallations, des expulsions forcées, la marginalisation, la violence et une oppression permanente. Et tout cela au nom de la conservation. (2)

**Les origines du parc national du Serengeti remontent à 1940, quand le gouvernement colonial britannique a adopté une ordonnance relative à la chasse visant à protéger les espèces sauvages de la région.** (3) Si la loi contenait des restrictions sur les établissements humains dans la région et sur l'utilisation du territoire, elle exemptait de ces règles les personnes nées ou résidant dans le parc et n'avait donc pas initialement d'incidence sur les Maasaï. (4)

Toutefois, dans les années qui ont suivi sa création, **des pressions, émanant notamment de groupes de conservation internationaux tels que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Société zoologique de Francfort, ont été exercées pour renforcer les restrictions sur les activités humaines.** (5) En 1957, une « commission d'enquête » dirigée par les Britanniques a proposé de scinder le parc national de Serengeti de l'époque en deux régions. Une région deviendrait le parc national du Serengeti, où toute occupation humaine, y compris celle des Maasaï, serait interdite. (6) Il a été proposé que la deuxième région, qui prendrait le nom d'Aire de conservation de Ngorongoro (NCA), devienne une zone d'utilisation polyvalente avec trois objectifs : la conservation des ressources naturelles, la protection des intérêts des groupes autochtones et la promotion du tourisme. (7)

Afin de mettre en application ces projets, **le gouvernement colonial devait persuader les Massaï, qui habitaient dans le Serengeti depuis des siècles, de quitter les lieux.** Il a été dit aux Massaï qu'en échange de leur départ des plaines, ils pourraient habiter dans la nouvelle zone de conservation de Ngorongoro et on leur a promis, entre autres, de développer de meilleures ressources en eau. (8) Ils ont finalement accepté et leurs promesses de quitter le Serengeti ont été inscrites dans deux lois adoptées en 1959. Mais, en revanche, les promesses des colons britanniques n'ont jamais été légalement enregistrées, mais faites verbalement. (9)

Au cours des années qui ont suivi, **les organisations internationales de conservation ont redoublé d'efforts pour contrôler et influencer la région du Serengeti.** En 1961, craignant que l'indépendance africaine ne vienne compromettre les projets de conservation coloniaux, l'UICN, avec le financement de l'UNESCO et de la FAO, a parrainé une conférence internationale sur la conservation à Arusha, en Tanzanie. (10) Un rapport préparé par l'UICN à propos de la conférence explicitait ces craintes : « Une évaluation impartiale des problèmes mondiaux de conservation de la faune et de la flore sauvages a conduit l'UICN à conclure que le rythme accéléré de destruction de la faune, de la flore et de l'habitat sauvages en Afrique [...] était le problème de conservation le plus urgent de notre temps. [...] Ces ressources faunistiques et florales magnifiques et uniques pourraient venir à disparaître, simplement parce que les peuples autochtones n'ont pas utilisé des méthodes adéquates pour en tirer le maximum d'avantages économiques et culturels. » (11) La conférence a abouti au Manifeste d'Arusha qui, entre autres choses, a attribué aux organisations internationales de conservation le rôle spécifique de fournir une expertise technique dans la planification et la gestion des aires de conservation en Afrique. (12) **Ces groupes ont fait pression en faveur d'un renforcement des restrictions imposées à la culture, au pâturage et aux déplacements dans l'Aire de conservation de Ngorongoro (NCA). Pendant toutes les années 1960, l'application de ces règles s'est durcie, avec notamment des peines d'emprisonnement, des amendes et la confiscation des biens des Massaï.** (13)

Les années 1970 ont vu l'arrivée de nouvelles « victoires » pour les conservationnistes. La loi de 1974 sur la conservation de la faune sauvage (Wildlife Conservation Act) a interdit de faire paître du bétail sans permis dans les réserves de chasse (de vastes zones où la chasse sportive des animaux sauvages est autorisée), des restrictions qui allaient avoir pour effet de renforcer la marginalisation des Massaï. (14) L'Amendement à l'ordonnance de 1975 sur la NCA a interdit toute culture au sein de la NCA (15), ce qui a porté un coup sévère aux Massaï qui, depuis des siècles, s'appuyaient sur une agriculture de subsistance associée à un pâturage du bétail pour assurer leur subsistance et leur sécurité alimentaire. (16) Et, en 1979, sans consultation ni consentement des Massaï, la NCA a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui a ajouté des pressions supplémentaires en matière de conservation. (17)

Ces initiatives, associées à la poursuite de la marginalisation des Massaï, qui ont été réduits au silence par les processus de gouvernance de la NCA, (18), ont eu un impact considérable et ont entraîné la famine et la mort chez les Massaï au cours des années qui ont suivi. (19) Elles ont également servi de fondement à la répression qui continue de s'abattre aujourd'hui sur les Massaï au nom de la conservation.

Du côté des organisations internationales et des groupes de conservation, le classement supplémentaire au patrimoine de l'UNESCO de la région de Ngorongoro en 2010 a de nouveau été décidé sans la consultation et le consentement libre, préalable et éclairé des Massaï. Comme l'explique en détail un article de William Olenasha en 2014, **l'héritage et les actions de l'UNESCO, de l'UICN et d'autres organisations ont continué d'avoir un impact désastreux sur les Massaï.** (20)

Le gouvernement tanzanien s'est également inscrit dans le prolongement de l'héritage colonial de marginalisation. Il a refusé de reconnaître les Maasaï comme un peuple autochtone (21), a continué à adopter des lois qui ont une incidence négative sur les Massaï et a lancé de nombreuses expulsions violentes de villages Massaï au cours de la dernière décennie. (22) **L'une des dernières expulsions a eu lieu en août 2017 et, d'après certaines informations, aurait endommagé 5 800 maisons et obligé 20 000 Massaï à abandonner leur foyer.** (23) Ces expulsions ont conduit à une action courageuse de quatre villages maasaï qui, en septembre 2017, ont engagé des poursuites contre le gouvernement tanzanien devant la Cour de justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) afin de tenter de faire valoir leurs droits sur leurs terres. Si la récente injonction accordée par l'EACJ aux Maasaï est une bonne nouvelle (24), les personnes sur le terrain ont signalé que le gouvernement avait violé l'injonction à plusieurs reprises et continuait de porter préjudice aux Maasaï. (25)

Au cours des dernières décennies, **un autre acteur a commencé à jouer un rôle dans la situation critique des Maasaï : les sociétés de safaris touristiques.** Le tourisme, qui représentait 17,5 % du PIB du pays et 25 % de ses recettes en devises en 2016/17 (26), détient un pouvoir considérable dans le pays. Comme le décrit de manière détaillée un récent rapport de l'Oakland Institute, deux sociétés de safari ont eu un impact particulièrement négatif sur les Maasaï : Tanzania Conservation Limited, une société qui appartient au même couple que la société primée Thomson Safaris, basée à Boston et Ortello Business Corporation (OBC), une société basée aux Émirats arabes unis. (27) Différents témoignages relatifs aux deux sociétés affirment que **les Maasaï se seraient vu refuser l'accès à des zones de pâturage et à des points d'eau vitaux et seraient exposés à des actes d'intimidation et de violence de la part de la police, parfois appelée à intervenir par ces sociétés. Dans le cas de l'OBC, une collaboration entre les forces du gouvernement tanzanien et les agents de sécurité de l'entreprise ont procédé à une expulsion violente de communautés maasaï.** (28)

L'impact actuel sur les Maasaï de cette soi-disant « conservation » a été désastreux. Avec les restrictions en cours sur le pâturage du bétail et les cultures, la malnutrition guette de nombreuses personnes. (29) **Les expulsions se sont poursuivies, le gouvernement tanzanien ayant recours à des mesures d'intimidation, de harcèlement et de violence à l'encontre de ceux qui résistent et élèvent la voix.** (30) Entre-temps, plus d'un million de touristes du monde entier affluent chaque année en Tanzanie pour découvrir la flore, la faune et les paysages magnifiques protégés par les Maasaï et qui font partie intégrante de leur vie depuis des siècles. (31)

L'aspect peut-être le plus tragique de cette situation désastreuse tient peut-être au fait que l'histoire des Maasaï n'est que trop familière aux groupes autochtones du monde entier. Comme l'a noté Victoria Tauli-Corpuz, rapporteure spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, « durant plus d'un siècle, les mesures de conservation ont consisté à vider les zones protégées de toute présence humaine, ce qui a entraîné la destruction de cultures et le déplacement massif de peuples autochtones hors de leurs terres ancestrales. »(32). Cela s'est produit avec la connivence d'organisations de conservation, de gouvernements, d'organisations multilatérales telles que l'UNESCO et, aujourd'hui, de sociétés de tourisme.

Mais ce n'est pas la fin de l'histoire. Si le gouvernement tanzanien continue de donner la priorité à des groupes qui lui apportent leur soutien, comme Ortello Business Corporation, qui utilise la région de Ngorongoro comme un terrain de chasse personnel (33), **les Maasaï continuent non seulement de prendre soin de leur territoire, mais aussi de mener leur campagne courageuse pour le droit à la terre, à la vie, aux moyens de subsistance et à la culture.** Il est temps que le reste du monde, en particulier les anciens gouvernements coloniaux devenus donateurs, les organisations de protection de la nature et les sociétés de



safari, leur apporte leur soutien et rende hommage aux véritables protecteurs de la vaste région du Serengeti : les Maasai.

Elizabeth Fraser, efraser@oaklandinstitute.org  
Analyste politique senior, The Oakland Institute

*Cet article est basé sur le rapport de l'Oakland Institute « Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever. » Pour des informations complètes, des citations et la documentation associée, veuillez consulter : Mittal, A. et E. Fraser Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019).*

(1) Tauli-Corpuz, V. *Droits des peuples autochtones : Rapport de la Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme sur les droits des peuples autochtones*. Assemblée générale des Nations Unies, A/71/229, 29 juillet 2016. [unsrvtaulicorpuz.org/site/images/docs/annual/2016-annual-ga-a-71-229-fr.pdf](https://www.unsrvtaulicorpuz.org/site/images/docs/annual/2016-annual-ga-a-71-229-fr.pdf) (consulté le 22 janvier 2019).

(2) Pour plus d'informations à ce sujet, lire : Mittal, A. et E. Fraser. *Mittal, A. and E. Fraser Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever*. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019).

(3) Shivji, I. G. et W.B. Kapinga. 1998. *Maasai Rights in Ngorongoro, Tanzania*. Londres : IIED/HAKIARDHI, p. 7.

(4) *Ibid.*

(5) Olenasha, W. « A World Heritage Site in the Ngorongoro Conservation Area : Whose World ? Whose Heritage ? » In *World Heritage Sites and Indigenous Peoples' Rights*, eds. Disko, S. et H. Tugendhat. IWGIA – Document 129, 2014. <https://www.iwgia.org/images/documents/popular-publications/world-heritage-sites-final-eb.pdf> (consulté le 22 janvier 2019), p. 193.

(6) Rogers, P. J. « International Conservation Governance and the Early History of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania. » *Global Environment*, 4 (2009) : p. 88.

(7) Autorité de l'aire de conservation de Ngorongoro. « Welcome to the Ngorongoro Conservation Area Authority. » <http://www.ngorongorocrater.org/welcome.html#land> (consulté le 22 janvier 2019).

(8) Shivji, I. G. & W.B. Kapinga. 1998. *Maasai Rights in Ngorongoro, Tanzania*. Londres : IIED/HAKIARDHI, p. 9.

(9) Rogers, P. J. « International Conservation Governance and the Early History of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania. » *Global Environment*, 4 (2009) : p. 89.

(10) Rogers, P. J. « International Conservation Governance and the Early History of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania. » *Global Environment*, 4 (2009) : p. 97. *Conservation of Nature and Natural Resources in modern African States : Report of a Symposium organized by CCTA and IUCN and held under the auspices of FAO and UNESCO at Arusha, Tanganyika, September 1961*. International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources, 1963.

<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/NS-001.pdf> (consulté le 22 janvier 2019).

(11) IUCN. *Conservation of Nature and Natural Resources in modern African States : Report of a Symposium organized by CCTA and IUCN and held under the auspices of FAO and UNESCO at Arusha, Tanganyika, septembre 1961*. Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles, 1963. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/NS-001.pdf> (consulté le 22 janvier 2019), p. 9.

(12) Rogers, P. J. « International Conservation Governance and the Early History of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania. » *Global Environment*, 4 (2009) : p. 89-99.

(13) Shivji, I. G. & W.B. Kapinga. 1998. *Maasai Rights in Ngorongoro, Tanzania*. Londres : IIED/HAKIARDHI, p. 13.

(14) République-Unie de Tanzanie. *Wildlife Conservation Act (Loi sur la conservation de la faune sauvage)*, n° 12, 1974. 30 juillet 1974. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/tan8960.pdf> (consulté le 22 janvier 2019).

(15) République-Unie de Tanzanie. *An Act to amend the National Parks Ordinance and the Ngorongoro Conservation Ordinance*, n° 14, 1975. 12 août 1975.

<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/tan17715.pdf> (consulté le 28 février 2018), Sec 9a.

(16) Shivji, I. G. & W.B. Kapinga. 1998. *Maasai Rights in Ngorongoro, Tanzania*. Londres : IIED/HAKIARDHI, p. 5.

- (17) Olenasha, W. « A World Heritage Site in the Ngorongoro Conservation Area : Whose World ? Whose Heritage ? » In *World Heritage Sites and Indigenous Peoples' Rights*, eds. Disko, S. et H. Tugendhat. IWGIA – Document 129, 2014. <https://www.iwgia.org/images/documents/popular-publications/world-heritage-sites-final-eb.pdf> (consulté le 22 janvier 2019), p. 189-220.
- (18) Pour plus de détails sur le retrait des fonctions de gouvernance de la NCA aux Maasaï, veuillez consulter : Mittal, A. et E. Fraser. *Mittal, A. and E. Fraser Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever*. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019), p. 22-24.
- (19) *Ibid.*, p. 24.
- (20) Olenasha, W. « A World Heritage Site in the Ngorongoro Conservation Area : Whose World ? Whose Heritage ? » In *World Heritage Sites and Indigenous Peoples' Rights*, eds. Disko, S. et H. Tugendhat. IWGIA – Document 129, 2014. <https://www.iwgia.org/images/documents/popular-publications/world-heritage-sites-final-eb.pdf> (consulté le 22 janvier 2019), p. 189-220.
- (21) Voir par exemple : Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. *The Research and Information Visit to the United Republic of Tanzania, 21<sup>st</sup> January to 6<sup>th</sup> February, 2013*. [http://www.achpr.org/files/news/2017/09/d302/research\\_and\\_information\\_visit\\_tanzania\\_eng.pdf](http://www.achpr.org/files/news/2017/09/d302/research_and_information_visit_tanzania_eng.pdf) (consulté le 22 janvier 2019).
- (22) Pour plus de détails, voir Mittal, A. et E. Fraser. *Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever*. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019).
- (23) Kolumbia, L. « Ngorongoro eviction victims now pondering court option. » *The Citizen*, 1<sup>er</sup> septembre 2017. <https://www.thecitizen.co.tz/News/Ngorongoro-eviction-victims-now-pondering-court-option/1840340-4078976-11da3ib/index.html> (consulté le 22 janvier 2019).
- (24) « Maasai Villagers Win a Major Victory in the East African Court of Justice in Case Against Tanzanian Government. » *The Oakland Institute*, 27 septembre 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/maasai-victory-east-african-court-justice-tanzanian-government> (consulté le 22 janvier 2019).
- (25) Communication avec des membres de la communauté dans la région.
- (26) « Tanzania Tourist Arrivals Increase by 12.9 % in 2016 to Reach 1.28M. » *Tanzania Invest*, 26 mai 2017. <https://www.tanzaniainvest.com/tourism/tourist-arrivals-reach-2016> (consulté le 33 janvier 2019).
- (27) Mittal, A. et E. Fraser. *Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever*. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019).
- (28) Pour des citations complètes et la documentation concernant ces témoignages, veuillez consulter : Mittal, A. et E. Fraser. *Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever*. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019).
- (29) *Ibid.*
- (30) *Ibid.* ; « Maasai Villagers Face Intimidation & Arrests as They Take the Tanzanian Government to Court for Burning of Homes & Human Rights Abuses in 2017. » *The Oakland Institute*, 6 juin 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/maasai-face-intimidation-arrests-take-tanzanian-gov-court> (consulté le 22 janvier 2019); « Repression Intensifies against Maasai Villagers in Tanzania as They Seek Justice Against Decades of Human Rights Abuses at the East African Court of Justice. » *The Oakland Institute*, 5 juillet 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/repression-intensifies-against-maasai-villagers-tanzania> (consulté le 22 janvier 2019).
- (31) « Tanzania Tourist Arrivals Increase by 12.9 % in 2016 to Reach 1.28M. » *Tanzania Invest*, 26 mai 2017. <https://www.tanzaniainvest.com/tourism/tourist-arrivals-reach-2016> (consulté le 33 janvier 2019).
- (32) Tauli-Corpuz, V. *Droits des peuples autochtones : Rapport de la Rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme sur les droits des peuples autochtones*. Assemblée générale des Nations Unies, A/71/229, 29 juillet 2016. [unsr.vtaulicorpuz.org/site/images/docs/annual/2016-annual-qa-a-71-229-fr.pdf](https://www.unsr.vtaulicorpuz.org/site/images/docs/annual/2016-annual-qa-a-71-229-fr.pdf) (consulté le 22 janvier 2019).
- (33) Pour plus d'informations sur l'histoire d'OBC en Tanzanie, veuillez consulter : Mittal, A. et E. Fraser. *Losing the Serengeti : The Maasai Land that Was to Run Forever*. The Oakland Institute, 2018. <https://www.oaklandinstitute.org/tanzania-safari-businesses-maasai-losing-serengeti> (consulté le 22 janvier 2019), p. 17-21.

## Guatemala : La Conservation Perpétue le Saccage des Forêts



Sierra Lacandón, Guatemala. Ph: Santiago Navarro

Alléguant le combat contre les changements climatiques et la protection des forêts, un conglomérat d'ONG internationales, notamment The Nature Conservancy, Wildlife Conservation Society, Rainforest Alliance et le Fonds mondial pour la nature (WWF), leurs associés locaux développent un projet dans le nord du Petén, au Guatemala avec le soutien financier d'institutions comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Ce projet vise à générer des profits au moyen de la vente systématique des forêts.

La création de la Réserve de biosphère Maya (RBM) en 1990, laquelle couvre 70 pour cent du département du Petén, a permis de créer les conditions pour l'intégration de ce territoire dans les plans nationaux de « développement durable », basés sur l'exportation de *marchandises* aux côtés de projets de conservation. **Ces plans exacerbent une situation apparemment contradictoire : le Plan Mesoamérique d'infrastructures et d'intégration économique et énergétique accompagné de projets extractifs et sa « version verte », soit les aires protégées du Corridor biologique mésoaméricain.** Les deux sont des modèles de gestion territoriale financés par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID).

**Ces modèles qui vantent des projets de « gestion forestière durable » à l'intérieur de la réserve en prétendant qu'ils constituent des exemples réussis de conservation cherchent à transformer le cadre réglementaire guatémaltèque** pour qu'il inclue une nouvelle *marchandise* d'exportation : les bons de carbone. Ces bons émergent des soi-disant projets de compensation — lesquels prétendent compenser la contamination ou destruction d'un lieu avec un projet de protection d'une aire « similaire » ou de « récréation » de ce qui a été détruit. En plus de permettre la poursuite à perpétuité de n'importe quelle activité industrielle à la condition que la destruction ainsi causée soit « compensée », elle génère un double accaparement de terres : celui de l'aire d'activité industrielle et celui de l'aire de « compensation. » Dans un contexte de militarisation croissante, ces plans prétendent **poursuivre les déplacements forcés de populations paysannes et autochtones établies depuis des décennies dans le Petén.**

**« Dans toutes les aires protégées, tous les services de base sont restreints : santé, éducation, alimentation, infrastructures, »** nous explique un paysan qui habite à l'intérieur de la zone délimitée du parc national Laguna del Tigre (PNLT), lequel se trouve également à

l'intérieur de la réserve. « **La destruction de la nature par des secteurs entrepreneuriaux puissants dans ce qu'ils appellent aire protégée** nous préoccupe. Après nous avoir confisqué nos terres, ils les donnent à d'autres gens qui peuvent légalement être une entreprise. Nous nous indignons qu'ils nous harcèlent constamment avec toutes sortes d'exigences, mais qu'ils permettent des projets pétroliers et de palmier (à huile) dans le PNLT. **Pourquoi ont-ils le droit d'être ici ? Si ce sont eux qui contaminent la nature** », demande un paysan d'une communauté criminalisée par le Conseil national des aires protégées (CONAP) et les ONG de conservation, avec un discours qui accuse les paysans d'être responsables de la déforestation.

### ***Déplacements : politique d'État***

Le vendredi 2 juin 2017, 111 familles paysannes et autochtones se sont enfuies de leurs terres devant la menace de 2 000 effectifs de la police nationale civile et de l'armée qui se dirigeaient vers leur communauté, connue jusqu'alors comme Laguna Larga, dans l'unique but de la réduire en cendres. Jusqu'à maintenant, 450 personnes survivent dans un contexte de crise humanitaire sur la frontière entre l'État de Campeche, Mexique, et le département de Petén, Guatemala. Le cas de Laguna Larga et d'autres **déplacements forcés survenus dans les aires protégées témoignent de la violence exercée par l'État guatémaltèque pour « résoudre » les conflits territoriaux dans le Petén**. L'objectif principal est d'interdire la présence de communautés qui n'adoptent pas le modèle unique permis : celui des marchands des forêts dans les terres du nord du Guatemala.

### ***Le chemin de la privatisation de la « conservation »***

Depuis la fondation de la Réserve, les institutions officielles chargées d'appliquer la loi sur les aires protégées ont fonctionné avec des budgets réduits, dans un contexte qui a favorisé la création de nombreuses ONG de conservation pour combler ce vide institutionnel. « On peut considérer que le type de conservation que pratiquent ces organisations respecte le modèle néolibéral en raison de leur vision économique des aires protégées. Si l'État veut conserver, il doit payer. **On savait que l'État n'aurait pas la capacité technique pour gérer et administrer ces zones puisque celles-ci avaient toujours été pensées pour que leur gestion soit transférée à des ONG de conservation**. Une des premières à voir le jour, la Fundación para el Ecodesarrollo y la Conservación (Fondation pour l'écodéveloppement et la conservation), appartient à Marcos Cerezo, fils de Vinicio Cerezo, qui était le président du Guatemala lorsque la loi sur les aires protégées a été adoptée. Cette ONG gère des aires géostratégiques riches en gaz naturel et pétrole, » dénonce Rocío García, anthropologue de l'Université San Carlos, en signalant le transfert irrégulier de la gestion des aires protégées aux investisseurs privés, lesquels s'accordent également le pouvoir d'administrer des ressources de l'État dans l'avenir.

Le cas du Guatemala, explique García, est un exemple clair de la corrélation entre les politiques environnementales internationales basées sur la conservation selon le modèle des aires protégées et celles de planification territoriale du gouvernement guatémaltèque.

« Le développement durable a été imbriqué dans les politiques de planification territoriale au Guatemala durant le mandat du gouvernement d'Oscar Berger (2004 – 2008), lorsque la politique de *développement rural territorial* a été mise en œuvre. Celle-ci a été préparée selon une méthodologie conçue par la BID dans le but d'insérer les territoires dans les marchés à travers des demandes. » **L'objectif consiste à ce que le paysan cesse d'être lié à la terre pour sa production agricole, principalement pour l'autoconsommation, pour qu'il s'intègre à la production pour le marché**. Pour ce faire, on encourage les États-nations à réorganiser l'institutionnalité locale pour imposer des modèles destinés à s'insérer dans le marché mondial.

## **ONG : une relation de dépendance**

Après la signature des accords de paix entre l'État du Guatemala et l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca (Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque) qui ont mis fin à 36 ans de conflit armé interne, une réforme agraire orientée par la Banque mondiale a été adoptée. Cette réforme interdit l'attribution des terres aux communautés paysannes, même si dans de nombreux cas celles-ci possédaient les terres qu'elles avaient été forcées d'abandonner durant la guerre.

En même temps, **dans toute la réserve, le gouvernement guatémaltèque a renforcé l'interdiction d'enregistrement de propriétés foncières et, au moyen du financement de l'USAID, créa la catégorie de « concession forestière »** dans différentes zones destinées à la « gestion forestière durable. » Même si 12 concessions ont initialement été accordées, celles-ci sont en exploitation dans seulement neuf communautés. (1) En même temps, les entreprises forestières Batel Comercial Ltd. et Gibor S.A ont obtenu deux concessions industrielles sur une superficie totale de 485 200 hectares.

« Dans chaque communauté, elle [USAID] a **assigné une ONG** chargée de la conseiller pour son organisation, la gestion de fonds et également son inscription légale. Les ONG devaient effectuer un diagnostic du territoire pour établir son potentiel forestier et en produits non ligneux, car c'est tout ce dont elles disposent pour travailler, » explique Rosa Maria Chan, ancienne fonctionnaire guatémaltèque.

En 2001, l'USAID a canalisé son assistance à travers le projet BIOFOR, mis en œuvre par l'ONG Chemonics International, laquelle a implanté une vision entrepreneuriale pour la recherche de nouveaux marchés niches et l'augmentation de la production forestière dans les concessions. Même si le discours officiel parle du respect de l'autodétermination des communautés qui exploitent les concessions forestières, une analyse du CIFOR (Centro para la Investigación Forestal Internacional) datant de 2007, met en évidence la **formule verticale et paternaliste de la relation entre les ONG et la population du nord du Petén.**

« Les ONG ont joué un rôle de premier plan dans le processus et en plus de l'accompagner et de le faciliter, elles sont devenues des entreprises qui prêtent des services... la relation entre les communautés et les ONG a été déséquilibrée depuis le début, car les ONG géraient et administraient les fonds sans encourager le renforcement institutionnel communautaire et l'autogestion... **les ONG ont favorisé des relations de dépendance pour justifier leur existence et continuer de recevoir l'appui financier des donateurs,** » souligne l'analyse de contexte sur l'Asociación de Comunidades Forestales de Petén (ACOFOP, Association des communautés forestières du Petén), laquelle regroupe les organisations qui exploitent les concessions communautaires forestières.

Selon l'analyse du CIFOR, de 1989 à 2003, les investissements directs de l'USAID, de la BID et de la KfW (banque de développement allemande) dans les projets à l'intérieur de la réserve ont atteint 92 millions de dollars avec une contrepartie du gouvernement du Guatemala. « Seulement une modeste partie du montant total investi a directement atteint les communautés concessionnaires et leurs organisations. Ces ressources ont seulement accru la dépendance entre les concessions forestières et les ONG, » précise le rapport.

### **Abattre pour « conserver »**

Selon les données de l'ONG Rainforest Alliance, de 2007 à 2017, les concessions forestières ont généré 55 millions de dollars pour la commercialisation vers les marchés européen et étasunien du bois, du xate, du piment, du ramón et des services touristiques en plus de créer 26 000 emplois. Ces statistiques proviennent du projet *Clima, Naturaleza y Comunidades en Guatemala* (CNCG), parrainé par l'USAID, lequel a pris fin en février 2018.

Ce projet a obtenu des investissements de 25 millions de dollars de 2013 à 2018 et est considéré une **partie de la phase préparatoire du projet Guatecarbón, la version locale du mécanisme REDD+ pour le pays centraméricain.**

Le CNCG fait partie de la stratégie mondiale 2012-2015 relative aux changements climatiques et au développement de l'USAID. Il a été exécuté par Rainforest Alliance, en compagnie de son associé local la Fundación Defensores de la Naturaleza (coadministrateurs du parc national Sierra Lacandón), de l'Université del Valle de Guatemala, de l'Asociación de Exportadores de Guatemala, de Nature Conservancy et du Fonds mondial pour la nature (WWF). Pour l'association de communautés forestières du Petén, les résultats positifs sont évidents en raison des revenus millionnaires obtenus avec la vente de produits forestiers. Cependant, **même le plan directeur en vigueur de la réserve mentionne « le danger toujours latent que les activités de coupe éliminent des éléments essentiels de l'habitat, avec la perte consécutive de populations animales. »** Malgré ces mises en garde, **la stratégie mondiale de changements climatiques de l'USAID ressemble plus à une stratégie de vente** qui s'harmonise pleinement avec les objectifs développés par la Wildlife Conservation Society dans le plan directeur élaboré par l'ONG.

Ce plan prévoit qu'**en 2021, les aires forestières de la zone d'usage multiple et ayant un potentiel productif qui ne font pas l'objet d'une concession « devront avoir un type d'exploitation de produits forestiers pour renforcer leur conservation, »** ce qui signifie notamment prioriser l'affectation du Triángulo de Candelaria, la région où se trouvent la communauté de Laguna Larga et trois autres villages constamment à risque de se faire expulser.

Malgré les revenus obtenus par les concessions, une vérification interne de l'USAID publiée en 2016 met en évidence des **problèmes profonds dans la planification et la mise en œuvre du projet CNCG.** Selon le document, **Rainforest Alliance a fourni des informations erronées à différentes rubriques.**

Le problème principal observé dans le projet CNCG est que « Rainforest Alliance aurait dû préparer un plan de durabilité dès le départ, en expliquant comment les organisations et les entreprises qui reçoivent l'appui du programme deviendraient autonomes à la fin des activités du programme. Cependant, deux ans après la mise en œuvre, il n'existe toujours aucun plan. »

En fait, les aires protégées créées au Guatemala ont servi à reverdir le capitalisme au moyen de **politiques qui réorganisent le territoire et la propriété des terres boisées.** Les communautés qui ont été les gardiennes et protectrices de ces forêts sont expulsées de leurs terres et leurs droits et formes de vie sont niés. D'autre part, les ONG de conservation ont engraisé leurs portefeuilles de projets en appuyant et en intensifiant un modèle de développement qui ne profite qu'au marché.

*Le présent article fait partie du rapport « Conservación perpetúa saqueo de los bosques en Guatemala ». On peut accéder à la version espagnole de ce rapport ici et une version anglaise sera également disponible bientôt.*

*Aldo Santiago, [editorial@avispa.org](mailto:editorial@avispa.org)  
Avispa Midia, <https://avispa.org/portada/>*

(1) Il existe deux types de concessions forestières : communautaires et industrielles. Pour obtenir une concession forestière, les communautés doivent suivre une procédure juridique dans laquelle la communauté ne peut pas être un sujet de droit. Seule une organisation juridiquement inscrite peut être le sujet de cette procédure. En d'autres mots, aucune communauté organisée selon ses propres



termes ne peut présenter une demande de concession forestière. La communauté doit plutôt suivre une procédure juridique complexe et compter sur l'appui et les conseils d'ONG pour obtenir la concession. Les concessions forestières établissent un contrat de jusqu'à 25 ans entre l'État guatémaltèque et une organisation communautaire à laquelle sont accordés les droits d'usage, l'accès, la gestion et l'extraction de ressources renouvelables ligneuses et non ligneuses, en plus de projets touristiques. Dans ces contrats, les droits de propriété reviennent à l'État et excluent la possibilité de vente ou de transfert des droits de concession.

## Le Coût Humain des Aires Strictement Protégées dans le Bassin du Congo



Ecogardes en train de brûler un prétendu camp illégal en République du Congo, 2012. Ph: M.Goldwater

Dans le bassin du Congo en Afrique, plus peut-être que partout ailleurs dans le monde, les nombreuses promesses d'une approche de conservation participative et fondée sur les droits ont lamentablement échoué à se concrétiser. **Pour les communautés qui vivent dans et autour des aires protégées, la réalité continue d'être marquée par la spoliation, l'appauvrissement et des violations généralisées des droits de l'homme.**

Lors du Congrès mondial des parcs à Durban en 2003, des gouvernements, des ONG de conservation et des organisations multilatérales ont appelé à un « nouveau paradigme de la conservation » (1), reconnaissant les injustices passées et annonçant qu'à partir de ce moment-là, les populations locales seraient traitées comme des partenaires égaux et que leurs droits seraient respectés. Depuis, beaucoup de beaux discours ont été prononcés. Mais dans les forêts tropicales humides du bassin du Congo, la réalité est très, très éloignée de cet objectif.

Rainforest Foundation UK travaille en étroite collaboration avec les communautés dépendantes de la forêt de la région depuis une trentaine d'années. Chaque fois que nous nous sommes approchés d'une aire protégée, nous avons découvert la même histoire : des communautés dépendantes de la forêt qui géraient depuis des générations de manière durable leurs forêts ancestrales et coexistaient avec elles, ont vu **leurs terres et leurs principales sources de revenus et leurs moyens de subsistance éliminés par des aires protégées qui leur ont été imposées sans leur consentement.** Les communautés ont également été marginalisées dans la gestion des forêts dont elles dépendent et ont dû



subir une application sévère de règles qui ne leur avaient pas été expliquées correctement, avec **des gardes forestiers armés qui s'en prennent à eux de manière arbitraire et disproportionnée en les accusant de « braconnage » au lieu de s'attaquer aux vrais criminels.**

Nous avons commencé à recueillir des informations de manière plus systématique sur la situation (2), en réunissant des preuves qualitatives et quantitatives sur la manière dont les droits des communautés dépendantes de la forêt étaient négligés lors de la création et de la gestion des aires protégées, et sur la façon dont les **graves négligences des « méga-ONG » de conservation ont permis que des violations des droits humains soient commises par des gardes forestiers financés par l'aide.** Ces questions ont été longuement analysées dans un rapport de 2016 qui examinait en détail les impacts de 34 aires protégées dans la région. (3)

### ***Armes, gardes et violations des droits***

Les organisations de conservation s'empressent de communiquer des chiffres sur les arrestations de braconniers et les saisies, ainsi que sur le nombre de gardes forestiers morts en protégeant la faune, notamment dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Ces informations font souvent la une de l'actualité. (4) Mais derrière ces chiffres se cache une histoire beaucoup plus complexe et plus sombre. Pour chaque réseau de braconnage démantelé, combien d'autochtones innocents à la recherche de moyens de subsistance ont été arrêtés et jetés en prison sans pratiquement avoir droit à un procès équitable ? **Pour chaque garde forestier décédé tragiquement en défendant des espèces menacées d'extinction, combien d'habitants de la région ont été arrêtés arbitrairement, rançonnés, torturés, maltraités ou tués par d'autres agents du parc ?**

Récemment, nous avons aidé une équipe d'enquêteurs locaux à mener une recherche approfondie au sein des communautés vivant autour du parc national de la Salonga, protégé par l'UNESCO, en RDC. (5) L'équipe de recherche a interrogé plus de 230 personnes affectées par le parc. Près du quart d'entre elles ont déclaré avoir été **directement victimes d'abus physiques ou sexuels perpétrés par les « éco-gardes » du parc**, agissant parfois conjointement avec les forces armées de RDC (FARDC). L'équipe a interrogé des victimes et des témoins oculaires, et recueilli des preuves matérielles de **violations choquantes des droits de l'homme.** Les plus graves concernaient **un cas de viol collectif, deux exécutions extrajudiciaires et de nombreux récits détaillés de torture et de mauvais traitements. Les gardes forestiers de la Salonga sont soutenus par l'ONG WWF**, qui gère le parc depuis 2015. Ils reçoivent un financement direct et indirect d'un large éventail de donateurs internationaux, notamment la banque de développement allemande KfW, l'USAID et l'Union européenne.

Le parc est aussi vaste que la Belgique et l'équipe de recherche n'a rendu visite qu'à une petite partie des 700 villages considérés comme directement affectés par les mesures de conservation de la Salonga. Il y a donc de bonnes raisons de croire que les abus découverts s'inscrivent dans le cadre d'un problème beaucoup plus vaste et systématique.

Si la situation dans la Salonga est particulièrement alarmante, **la conservation à la mode militaire a fait beaucoup plus de victimes dans la région.** En République du Congo, nous avons documenté le cas de Freddy, un braconnier présumé qui a été torturé et tué en novembre 2017 par des « éco-gardes » soutenus par une ONG, la Wildlife Conservation Society. (6) La même année, lors d'une enquête sur le terrain autour du lac Tele, l'unique réserve soi-disant « communautaire » dans le pays, nous avons rencontré des familles autochtones Baka qui avaient vu leur maison incendiée par des « éco-gardes » et dénoncent aujourd'hui les mauvais traitements répétés qu'elles subissent quand elles pénètrent dans la forêt.

Dans un contexte de corruption généralisée de la police et d'absence de confiance envers les autorités, la plupart des violations des droits de l'homme ne sont pas signalées. Lorsqu'elles le sont, aucune mesure n'est prise pour offrir une réparation aux communautés. **Lorsqu'elles sont alertées de telles violations des droits humains, les ONG de conservation qui forment et financent les « éco-gardes » ont tendance à se cacher derrière le fait que ces « éco-gardes » relèvent en définitive de la responsabilité de l'État.** Mais, de toute évidence, elles pourraient faire beaucoup plus pour prévenir, surveiller et réparer les violations qui se produisent sous leur supervision.

### ***Les droits fonciers et les moyens de subsistance systématiquement fragilisés***

Souvent, les programmes de conservation aggravent un autre problème profondément enraciné et évitent en grande partie de l'aborder : l'insécurité d'occupation et la perte des moyens de subsistance qui en découle. L'une des raisons pour lesquelles la conservation fondée sur les droits a complètement échoué dans le bassin du Congo est que **les communautés locales n'ont pratiquement aucun droit légal sur leurs terres et que les droits coutumiers sont en grande partie mal compris et négligés.**

Avant de créer un parc national, une première étape évidente consisterait à recueillir des informations sur ceux qui y habitent (et la façon dont ils vivent), à demander leur consentement et à s'assurer que les restrictions liées à la conservation ne menaceront pas leurs activités de subsistance traditionnelles. Mais cela ne se fait presque jamais dans le bassin du Congo. Nos recherches sur 34 aires protégées de la région n'ont révélé aucune preuve de documentation adéquate (telle qu'une cartographie) du régime foncier coutumier en place avant la création de l'aire protégée ou pour éclairer celle-ci. (7) De ce fait, **presque partout, les aires protégées se superposent à des terres qui, traditionnellement, appartiennent ou sont utilisées par des communautés autochtones – sans leur consentement.** Dans un très grand nombre de cas, la création d'aires protégées a entraîné un déplacement des communautés locales sous une forme ou une autre, qu'il s'agisse du transfert physique de villages entiers ou du déplacement économique de personnes qui voient leur **accès à la terre ou aux ressources restreint ou même totalement interdit, avec d'énormes conséquences pour leur économie, leur culture, leurs moyens de subsistance et leur identité.**

La réserve de Tumba Lediima dans l'ouest de la RDC en offre un exemple frappant. (8) Lorsque ses limites ont été tracées arbitrairement en 2006, principalement pour protéger la population locale de bonobos (un type de chimpanzé), personne n'a jugé utile de recueillir correctement des informations sur les populations qui vivaient déjà sur place et la façon dont elles seraient affectées par les mesures de conservation. Par ailleurs, personne n'a pris en compte que **les groupes ethniques locaux de la région avaient des tabous sur la chasse aux bonobos et jouaient donc déjà un rôle essentiel dans la protection de l'espèce.** La cartographie des communautés a révélé que plus de 100 000 personnes vivent dans la région et dépendent en grande partie des forêts pour leur subsistance. Comme ces communautés n'ont pas eu leur mot à dire dans la création et la gestion de la réserve, elles ont été durement frappées par les restrictions à la chasse et à la pêche qui leur ont été imposées par les gestionnaires de la réserve, au point que le Programme alimentaire mondial a dû intervenir et fournir des compléments alimentaires. (9)

Nous avons découvert une situation semblable près du parc national de la Salonga. Les communautés qui vivent dans le « corridor de Monkoto », dont beaucoup ont été expulsées de force de leurs forêts lors de la création du parc en 1971, ont rapporté qu'elles connaissent une malnutrition généralisée. La très grande majorité a attribué ce problème aux restrictions de la chasse et de la pêche liées à la conservation. *« Chaque jour, nous nous demandons pourquoi ils nous ont fait sortir des forêts de nos ancêtres et nous ont mis ici, dans cet enfer.*

*Nous devons pouvoir accéder au parc, car tout ce dont nous avons besoin pour survivre est là », nous a dit un villageois.*

La RDC a récemment adopté une législation sur la foresterie communautaire qui ouvre la voie à une plus grande sécurité d'occupation et à une gestion forestière communautaire. (10) Bien qu'il s'agisse d'une avancée sans précédent, il est nécessaire de veiller à ce que ces forêts communautaires soient aménagées pour et par les communautés elles-mêmes, au lieu d'être utilisées par certains des grands organismes de conservation comme « zones tampons » pour les aires protégées comment l'ont montré certains rapports.

### **À partir de là, que faut-il faire ?**

La conservation de la faune sauvage de type militaire, autoritaire, qui reste la norme dans le bassin du Congo, est socialement injuste, elle est à courte vue et finit par saper les efforts de conservation. **Elle dresse les communautés locales contre la conservation, en éloignant ceux qui devraient être les meilleurs alliés de la conservation.**

Pour aller de l'avant, les ONG de conservation et leurs donateurs ne doivent pas se contenter d'amender un système inopérant : organiser ponctuellement des sessions de formation sur les droits de l'homme à l'intention des écogardes ou mettre en place quelques programmes de moyens de subsistance peu adaptés ne suffira pas à remédier à la situation. **Une réorganisation complète est nécessaire**, dans laquelle les droits et les besoins des communautés forestières sont intégrés dans tous les aspects de la planification et de la gestion de la conservation.

Les gouvernements doivent chercher à mettre en œuvre d'autres mesures de conservation qui ont fait leurs preuves, telles que des aires de conservation communautaires et autochtones et des forêts communautaires (véritablement participatives). (12)

Pour les ONG internationales de protection de la nature, cela signifie qu'il faut mettre en place des mécanismes transparents de suivi et de réclamation, ainsi que des mesures correctives en cas de violation. Cela signifie qu'il faut réellement associer les communautés locales et autochtones à la surveillance anti-braconnage (et reconsidérer la nécessité d'avoir des écogardes armés, du moins dans certains contextes). Les donateurs internationaux, en revanche, doivent retirer les financements et le soutien aux approches descendantes traditionnelles au profit de modèles davantage basés sur les droits. La tendance à la militarisation de la conservation dans la région et ses impacts négatifs sur les droits de l'homme doivent également être discutés de toute urgence.

Pour les organisations de la société civile, cela signifie **documenter et exposer systématiquement les abus liés à la conservation**, et renforcer les capacités des militants de terrain et de première ligne à le faire. Les nouvelles technologies appliquées peuvent grandement aider les décideurs et les organisations à avoir davantage accès aux informations sur les droits fonciers et humains dans les forêts reculées.

Rainforest Foundation UK propose un système appelé ForestLink, qui permet aux communautés d'envoyer des alertes quasi instantanées sur les abus, même dans les zones où la connectivité mobile ou Internet n'est pas disponible. (13) L'initiative Mapping for Rights (Cartographie pour les droits) permet aux populations forestières de cartographier leurs terres et leurs moyens d'existence, et d'apporter ainsi la preuve tangible que **les terres réservées à la conservation, loin d'être une « nature vierge », sont bien des paysages humains.** (14)

Tant que tout cela n'aura pas été dûment pris en compte et traité, les promesses de conservation fondée sur les droits, dans le contexte du bassin du Congo, resteront malheureusement non tenues.

*Maud Salber, [MaudS@rainforestuk.org](mailto:MaudS@rainforestuk.org)*

*Rainforest Foundation UK, <https://www.rainforestfoundationuk.org/>*

(1) Le plan d'action de Durban, <https://cmsdata.iucn.org/downloads/durbanactionfr.pdf>

(2) Rainforests, Parks and People, <http://rainforestparksandpeople.org/>

(3) Rainforest Foundation UK, Protected Areas in the Congo Basin : Failing both People and Biodiversity ?, 2016, <http://blog.mappingforrights.org/wp-content/uploads/38342-Rainforest-Foundation-Conservation-Study-Web-ready.pdf>

(4) Voir des articles associés sur Global Conservation, <http://globalconservation.org/news/over-one-thousand-park-rangers-die-10-years-protecting-our-parks/> et The Guardian, <https://www.theguardian.com/weather/2018/apr/09/six-virunga-park-rangers-killed-in-drc-wildlife-sanctuary>

(5) <https://salonga.org/>

(6) Rainforest Foundation UK, Aid-funded conservation guards accused of extrajudicial killing, 2017, <https://www.rainforestfoundationuk.org/aid-funded-conservation-guards-accused-of-extrajudicial-killing>

(7) Voir RFUK (2016) et [www.rainforestparksandpeople.org](http://www.rainforestparksandpeople.org)

(8) Voir la vidéo (en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=5HHoSLEVoQk>

(9) Réserve naturelle de Tumba Ledima, RDC <https://www.mappingforrights.org/files/38342-Rainforest-Foundation-Conservation-Study-Web-ready.pdf#page=78>

(10) Rainforest Foundation UK, A National Strategy for Community Forestry in DRC, 2018, <https://www.rainforestfoundationuk.org/media.ashx/a-national-strategy-for-community-forestry-2018.pdf>

(11) Objectifs d'Aichi, <https://www.cbd.int/sp/targets/>

(12) Voir Consortium ICCA, <https://www.iccaconsortium.org/index.php/fr/>

(13) Forest Link : <https://www.rainforestfoundationuk.org/rfm>

(14) Mapping for Rights (Cartographie pour les droits) : <https://www.mappingforrights.org/index?language=FR>

## LES ACTIONS EN COURS

**Inde : Il est urgent d'apporter votre soutien ! Plus d'un million de personnes risquent d'être expulsées de leurs terres et de leurs forêts !**

Le 13 février 2019, la Cour suprême de l'Inde a adopté une ordonnance enjoignant aux gouvernements des États d'expulser les communautés vivant dans les forêts si la validité de leur revendication de vivre dans leurs forêts n'avait pas été reconnue aux termes de la loi sur les droits forestiers (Forest Rights Act). Mais après que la mobilisation des mouvements forestiers contre cette ordonnance, le 28 février, la Cour suprême a suspendu les expulsions jusqu'à la prochaine audience, le 24 juillet 2019. Bien que la dernière ordonnance de la Cour apporte un certain répit aux communautés forestières de l'Inde, cela ne dissipe en rien la menace. Veuillez approuver la lettre qui sera envoyée à la Cour suprême indienne et au Premier ministre indien pour les exhorter à mettre fin à cette injustice ! **Vous pouvez signer ici** : <https://wrm.org.uy/fr/autres-informations-pertinentes/les-communautes-forestieres-en-inde-ont-un-besoin-urgent-de-votre-soutien/>

**Rejoignez l'appel pour une nouvelle approche de la conservation**

L'ONG Survival International a lancé une pétition en faveur d'une nouvelle approche de la conservation qui respecte les droits des peuples autochtones et favorise la diversité humaine et écologique. L'objectif est d'atteindre 20 000 signatures et ils ont besoin de votre aide ! Signez la pétition ici : <https://www.survivalinternational.fr/petitions/peuples-indig%C3%A8nes-meilleurs-gardiens>

### **Brésil : Soutenez le Cacique Babau et sa famille**

Le Cacique Babau, de la communauté de Serra do Padeiro Tupinambá, dans l'État de Bahia, subit des menaces répétées à son encontre et à l'encontre de sa famille. Face à cette situation préoccupante, des citoyens et des organisations sociales, par une lettre au gouverneur Rui Costa, demandent à l'État de garantir l'intégrité du Cacique et de sa famille. **Nous vous demandons instamment de signer la lettre de solidarité jusqu'au 15 mars ici** (en anglais, portugais et espagnol) : <https://wrm.org.uy/fr/autres-informations-pertinentes/support-cacique-babau-and-his-family/>

### **Inde : Arrêtez la politique brutale du « tir à vue » !**

Cinquante personnes ont fait l'objet d'exécutions extrajudiciaires commises par des gardes forestiers au cours des trois dernières années dans le cadre de la tristement célèbre politique indienne de « tir à vue » dans les parcs nationaux. Les membres des tribus courent le risque d'être abattus, battus, torturés et assassinés aux mains d'agents du parc fortement armés. Tout cela au nom de la conservation. Il est prévu d'introduire cette politique dans les réserves de tigres dans toute l'Inde. Les membres des tribus sont déjà frappés et harcelés pour les obliger à quitter les forêts où ils habitent. Un armement des gardes ne ferait qu'exacerber les violences contre les populations tribales en Inde. Veuillez signer la pétition invitant le ministre indien de l'Environnement et des Forêts à interdire la politique de « tir à vue » :

<https://www.survivalinternational.org//emails/shoot-on-sight>

### **Des paysans cambodgiens contre le groupe Bolloré**

Après le refus d'accorder des visas à 11 représentants du groupe ethnique bunong au Cambodge pour participer à une procédure de plainte contre l'entreprise de plantations Bolloré en France, l'audience a finalement été repoussée jusqu'en octobre. En 2015, 51 (désormais 77) paysans cambodgiens de l'ethnie bunong ont assigné le groupe Bolloré en justice. Ils l'accusent d'avoir détruit plusieurs hectares de forêt au seul profit de la culture du caoutchouc, les privant ainsi de leurs ressources. Les Bunongs, une communauté de l'est du Cambodge qui pratique « l'agriculture itinérante de subsistance » et « une croyance animiste fondée sur la sacralisation des forêts », reprochent aussi au groupe la destruction de lieux de culte et d'arbres centenaires considérés comme des divinités. L'objet de l'audience du jour était de contraindre Bolloré S.A. et sa filiale, la « Compagnie du Cambodge », à fournir des documents établissant qu'elles ont exercé « le véritable pouvoir opérationnel » sur les concessions d'hévéa. Lire plus de détails sur la plainte et l'affaire :

<https://www.farmlandgrab.org/post/view/28703-des-plaignants-cambodgiens-contre-bollore-privés-de-visa> et

<https://www.farmlandgrab.org/post/view/28742-paysans-cambodgiens-contre-bollore-audience-renvoyee>

### **Argentine : Non aux semences transgéniques !**

Le Secrétariat de l'agriculture familiale, de la coordination et du développement territorial à Misiones, en Argentine, a signé un accord pour le développement de la culture d'un maïs transgénique à haut rendement à Misiones, dans le nord-est de la province de Corrientes, afin de produire et d'exporter, depuis ces territoires, plus d'un million de tonnes vers le Brésil. Cette décision fait peser un risque sur la biodiversité déjà menacée des semences indigènes et créoles de la province ainsi que sur sa souveraineté alimentaire. Soutenez la Déclaration d'opposition à ce projet (en espagnol) sur : <http://accionesbiodiversidad.org/archivos/232>

## RECOMMANDATIONS

### **Le WWF finance des gardes qui ont torturé et tué des gens**

Une enquête récente de BuzzFeed News révèle que le Fonds mondial de l'environnement (WWF) finance des forces paramilitaires odieuses pour lutter contre le braconnage. Les auteurs écrivent que « *dans les parcs nationaux d'Asie et d'Afrique, la bien-aimée association au logo du panda câlin finance, équipe et travaille directement avec des forces paramilitaires accusées d'avoir battu, torturé, agressé sexuellement et assassiné de nombreuses personnes.* » Lire l'enquête (en anglais) ici :

<https://www.buzzfeednews.com/article/tomwarren/wwf-world-wide-fund-nature-parks-torture-death> et un article à ce sujet sur REDD-Monitor ici : <https://redd-monitor.org/2019/03/04/wwf-scandal-part-10-buzzfeed-news-investigation-reveals-wwfs-secret-war/>

### **Inde : La conservation communautaire en conflit**

Un rapport de l'organisation indienne Kalpavriksh décrit les initiatives communautaires qui assurent la protection de la biodiversité tout en garantissant la souveraineté culturelle, les moyens d'existence et la souveraineté alimentaire des communautés dans la région de Dooars, dans le nord-ouest du Bengale. Les communautés autochtones de cette région étaient confrontées à des pratiques forestières injustes depuis le régime colonial, qui avaient conduit à l'exploitation des forêts et à l'usurpation de leurs droits coutumiers. Après la loi de 2006 sur les droits forestiers (*Forest Rights Act*), les communautés ont formé un certain nombre de comités de protection et de gestion des forêts et se sont lancées dans des activités telles que des patrouilles en forêt, la prévention du braconnage, de l'abattage illégal et des coupes claires qui menacent la biodiversité. Lire le rapport (en anglais) ici :

[http://kalpavriksh.org/wp-content/uploads/2018/12/Community-Based-Conservation-Amidst-Conflict-in-the-Dooars-region-of-North-Bengal\\_FINALDRAFT\\_3rd-December-2018.pdf](http://kalpavriksh.org/wp-content/uploads/2018/12/Community-Based-Conservation-Amidst-Conflict-in-the-Dooars-region-of-North-Bengal_FINALDRAFT_3rd-December-2018.pdf)

### **« Le grand mensonge de la conservation »**

Au cours des dernières années, l'écologiste Mordecai Ogada s'est penché sur les problèmes et les préjugés politiques qui sous-tendent les défis de la conservation de la faune, en particulier en Afrique. Ce sont des questions centrales abordées dans son livre « *The Big Conservation Lie* » (« Le grand mensonge de la conservation »), co-écrit avec John Mbaria. Au Festival Nature inFocus 2017, il a expliqué comment le secteur de la conservation avait créé un terreau fertile pour des préjugés de race et de classe en ce qui concerne la faune sauvage et les forêts. Voir la vidéo (en anglais) ici :

<https://www.natureinfocus.in/video/mordecai-ogada-and-the-big-conservation-lie>

### **« Nature Sauvage, nature sauvée. Peuples autochtones, aires protégées et conservation de la biodiversité »**

Bien que cet ouvrage du WRM sur la gestion des ressources en eau ait été publié pour la première fois en 1994, puis mis à jour en 2003, il est toujours d'actualité. Il comprend un examen approfondi et une analyse sur des questions telles que la nature sauvage et la préservation, la politique des parcs, la société et la biodiversité, les alternatives pour la gestion des parcs et beaucoup d'autres. Lire la publication en :

[https://wrm.org.uy/fr/files/2003/08/Nature\\_sauvage.pdf](https://wrm.org.uy/fr/files/2003/08/Nature_sauvage.pdf)

### **« Nouveaux défis et stratégies pour la défense de la terre et des territoires »**

À quels enjeux les terres et les richesses naturelles, ainsi que les populations qui en dépendent, sont-elles actuellement confrontées dans le monde entier ? Comment ces populations réagissent-elles à ces tendances, ces menaces et ces défis ? Afin d'aborder ces questions, 12 articles présentant des analyses et des récits percutants en provenance d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique témoignent des luttes actuelles et peut-être permanentes en faveur des droits, de la terre, des territoires et des moyens de subsistance

de ces populations. Lire la publication de Focus on the Global South - en anglais (« New Challenges and Strategies in Defense of Land and Territory ») :  
<https://focusweb.org/content/new-challenges-and-strategies-defense-land-and-territory>

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante :  
**Bulletin 242 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « Les ONG de Conservation : Quel Intérêt Protègent-elles Vraiment ? »** (<https://wrm.org.uy/fr/>)

Inscrivez-vous au Bulletin du WRM : <http://eepurl.com/8YG29>

**Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.**

**Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)**

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Rédacteur en chef: Winfridus Overbeek

Editeur responsable: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Lucía Guadagno, Jutta Kill, Carolina Motoki y Teresa Pérez

**Secrétariat International du WRM**

Avenue General María Paz 1615 bureau 3. CP 11400, Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 2605 6943

[wrm@wrm.org.uy](mailto:wrm@wrm.org.uy) - <http://wrm.org.uy/fr/>